



ANALYSE DU MARCHÉ DE DEVELOPPEMENT DANS LES REGIONS DESHERITEES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DU NORD-KIVU (République Démocratique du Congo)

AngéluS MAFIKIRI TSONGO*

Résumé

Cet article contribue à la connaissance d'un nouveau type de marché et de son effet sur le développement local. Il explique la genèse de ce type de marché en précisant le contexte politique, historique et économique dans lequel il s'est développé. L'analyse son organisation, son fonctionnement générale et ses fondements théoriques et historiques permet de caractériser ce marché de développement d'imparfait et de constater qu'il n'existe pas des mécanismes particuliers de coordination sur ce type de marché. On a constaté que c'est l'offre fixée par les bailleurs des fonds du Nord qui détermine la demande des besoins locaux. Ce marché est déterminé par certains facteurs notamment des éléments naturels (catastrophes naturelles, des épidémies) des facteurs politiques (guerres, rebellions, des régimes politiques), des éléments historiques comme les liens de colonisation, des facteurs économiques et les types d'acteurs. L'aide est un instrument stratégique qui est utilisé à travers la coopération bilatérale, multilatérale ou indirecte et qui recourt à l'approche projet ou programme. Cette étude identifie également les différents acteurs de ce marché, leur rôle et les interactions qui déterminent sa dynamique. Elle explique spécialement l'effet de ce marché sur la prolifération institutionnelle locale (stimuler la création des organisations et groupements des populations locaux) et le développement des régions de l'Afrique Subsaharienne notamment de l'Est de la République Démocratique du Congo et de la région du Nord-Kivu.

Summary

This article contributes to the knowledge of a new type of markets and its impact on the local development. It explains the genesis of this type of market by precisizing the political, historical and economic context in which it has developed. The analysis of its organization its general function and its theoretic and historical foundations allows to characterize this development market as imperfect and notice that there is not any particular mechanisms of co-ordination on this type of market. It was noticed that the fixed offer by the financial backers of the North who determine the local needs demand. This market is determined by some factors such as the natural elements (natural desastes, deseases) political factors (war, rebellions, the political forms of government), the historical elements like the colonisation links, the economical factors and the types of actors. The help is a strutegic instrument which is used through the bilateral cooperation, multilateral or indirect and which has recourse to the approach projet or programme. The study identifies also the different actors of the market, their roll and the interactions which determine its dynamic. It explains especially the effect of the market on the local institutionnal proliferation (to stimulate the creation of the local organisations and groups of populations) and the development of the African subsaharian areas among which the East of the Democratic Republic of Congo and the North-Kivu area.

* AngéluS MAFIKIRI TSONGO est professeur et Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Université Catholique du Graben.

I. INTRODUCTION GENERALE

Les théories du développement n'ont pas suffisamment contribué à la recherche des solutions aux problèmes pratiques du sous développement : la pauvreté, l'accentuation des inégalités, l'insatisfaction des besoins fondamentaux, le chômage, la faiblesse de revenu, la croissance, la cohésion sociale, la famine. Elles n'ont pas suscité des changements mentaux et sociaux de la population qui la rendent apte à faire croître son produit réel global de façon cumulative et durable. La crise de ces théories est même persistante et s'observe d'un double point de vue : d'abord comme cadre normatif c'est à dire ayant comme objectif la formulation des projets et des stratégies de développement, les théories se trouvent dans l'incapacité de proposer des issues à la crise actuelle dans les pays en développement, ensuite comme instrument d'analyse on observe son incapacité d'offrir un cadre ou une grille de lecture capable d'analyser les évolutions récentes dans les pays sous développés.

Un constat amer peut être fait : l'échec du processus de modernisation basé sur ces différentes théories de développement et centré sur l'Etat-nation dans la majorité des pays en développement. La mise en place des programmes d'ajustement structurel définis dans les décennies 1980 par les institutions économiques du Bretton Woods (la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International...) comme alternative à l'échec des expériences de modernisation n'a pas également donné des résultats. Il en est de même de « l'institutionnalisme » comme pensée hétérodoxe de développement qui considère que la coordination entre les agents économiques ne peut se réduire à la rationalité privée mais elle doit prendre en considération d'autres règles et institutions qui déterminent le comportement individuel¹. Cette situation est encore accentuée par la crise d'endettement liée à l'incapacité de remboursement des pays en développement.

Face à cette situation de crise des modèles de développement, le débat autour de la place de l'Etat-Nation et du marché dans la modernisation est relancée. Il est focalisé sur le rôle de l'Etat en tant qu'acteur de développement et la place de « nouveaux acteurs » dans le processus général de développement.

Dans ce cadre, les politiques de développement basées sur la multiplicité des structures institutionnelles locales sont encouragées. Il en découle un foisonnement et une diversité des organisations qui est l'expression de la diversité des besoins locaux. Il justifie le développement des stratégies de développement fondées sur la demande et la participation des populations et propose de considérer le pluralisme institutionnel (multiplicité des intervenants et multiplicité des formes de représentations de la société civile) comme indispensable au développement des pays en développement. Cette pluralité s'observe par le nombre d'intervenants et des bénéficiaires du système actuel de développement. Ce sont les acteurs du Sud (populations et associations) qui vont déterminer le

¹ FAVEREAU, O. Développement économique et conventions in *L'Afrique des incertitudes*, IEDES, PUF, 1995.
JACOB, J. P., LAIGNE DELVILLE, PH. *Les associations paysannes en Afrique*, Paris, Karthala, 1994, pp.257.

Analyse du marché du développement

niveau de soutien matériel et financier que les organismes du Nord sont en droit d'attendre de leur Etat ou de leurs bailleurs de fonds.

La multiplicité des organisations locales (paysannes...) suscite une véritable concurrence entre ONG du Nord et bailleurs des fonds qui stimulent la création de groupe spécifique au Sud s'organisant autour des activités qu'elles proposent¹. Cette concurrence crée une surenchère qui prend la forme d'un véritable marché dont la marchandise principale offerte est « le développement ». C'est ainsi qu'on s'est posé la question de savoir comment est organisé ce marché de développement ? La rencontre entre développés et développeurs débouche-t-elle à un véritable marché ? Quel est alors l'impact de ce marché sur le développement local ?

Pour répondre à cette question, cette étude s'est fixé des objectifs spécifiques suivants :

- expliquer les différents courants de développement et voir comment ils influencent la genèse du marché de développement
- analyser l'organisation et le fonctionnement de ce type de marché
- identifier les acteurs et analyser leurs rôles et leurs interactions autour du marché de développement,
- déterminer l'effet de ce marché sur la prolifération institutionnelle locale et sur l'amélioration de bien-être de la population de l'Est de la République Démocratique du Congo.
- voir l'effet possible du phénomène de la mondialisation sur le développement de ce marché dans les zones d'étude.

II. METHODOLOGIE GENERALE

Ce travail analyse l'organisation de marché de développement en le centrant sur un espace économique réduit à l'Est de la République Démocratique du Congo. C'est une région où s'observe une prolifération récente des organisations non gouvernementales sous plusieurs formes : coopératives, organisations non gouvernementales de développement, des organisations non gouvernementales du Nord, des groupements villageois, des comités de développement, des fédérations associatives, des réseaux d'associations, des associations caritatives, des associations confessionnelles... Cette étude cherche à vérifier si ce marché de développement a un effet réel sur le développement local ou s'il favorise seulement la prolifération des organisations conduisant à une dispersion des moyens dans des actions sans effet durable sur les économies locales.

Tout en utilisant une démarche inductive, nous utilisons trois types d'approches pour vérifier cette dernière hypothèse:

¹ JACOB. J. P. et MARGOT. F. ; *Administration locale et organisations paysannes au Burkinafaso : le rôle du gouvernement local dans le développement rural*, Programme national de recherche 28, Fonds national Suisse de la recherche scientifiques, 1994, page 104.

Parcours et Initiatives N° 5

- une approche historique qui permet de faire l'analyse du processus de formation de ce marché dans le temps et de l'évolution des rapports sociaux et économiques de différents acteurs.
- une approche systémique qui facilite l'analyse de l'interaction entre les différents acteurs autour des enjeux de nouveau marché de développement. Elle sera complétée par l'approche socio - anthropologique axée sur la dynamique des acteurs et de leurs relations liées à ce marché.
- Une approche du développement local qui nous aide à analyser les effets réels de ce type de marché sur le développement local. Elle permet de voir si ce marché de développement répond aux besoins réels des acteurs locaux ou à ceux des acteurs externes.

Pour mener cette étude sur le marché de développement, deux sources des données ont été utilisées :

- les sources documentaires qui nous permettent d'obtenir les éléments nécessaires sur les différentes études antérieures sur le marché de développement et le rôle des acteurs traditionnels et de nouveaux acteurs. Elles sont constituées des informations recueillies dans les ouvrages, dans les revues, dans les notes de cours, dans les monographies, dans divers rapports, mémoires, thèse, les témoignages de certains acteurs locaux etc. Une analyse de certains documents nous a permis de comprendre le fondement théorique de ce type de marché et les facteurs qui déterminent son existence et son dynamisme.
- L'enquête qui nous a permis de recueillir des données sur l'organisation locale du marché de développement, sur sa perception par les acteurs locaux et son impact réel à la fois sur le développement institutionnel local et sur l'amélioration du bien être des populations. Elle a permis de déterminer les conditions d'émergence de ce marché, ces contraintes locales, ces principaux acteurs et son impact sur le développement local. Dans cette étape, on se servira des questionnaires, on procédera à des observations et à des interviews. Des débats participatifs avec les différents acteurs locaux seront également organisés.

III. PARADIGMES DOMINANTS ET LE MARCHE DE DEVELOPPEMENT

Deux grands paradigmes ont été utilisés pour expliquer le phénomène de développement : paradigme de la modernisation et le paradigme de la dépendance qui ont dominé l'explication du développement. Il s'agit de voir comment ces différents paradigmes ont contribué à l'émergence d'un marché de développement.

3.1. La modernisation

Les tenants de ce paradigme analysent la problématique du sous-développement en terme de modernisation. La modernisation est une conception

Analyse du marché du développement

du développement liée à un modèle de développement en vigueur dans les pays développés : le modèle occidental, c'est le moderne.

Ce paradigme considère les sociétés du sud comme sans histoire, où tout est bloqué, où tout doit être fait à partir de l'extérieur. L'explication économique est résumée dans l'ouvrage de W Rostow (1960), « Les étapes de la croissance, économique », mais également dans les travaux de Nurske (1953), Lewis (1955) et Hoselitz (1963). Ce corps de théories, identifie la croissance économique au développement et dégage sur la base de cette croissance les indicateurs du développement et les blocages. Comme écrit Rostow¹ « à considérer le degré de développement de l'économie, on peut dire de toutes les sociétés qu'elles passent par l'une des cinq phases suivantes : la société traditionnelle, les conditions préalables du démarrage, le démarrage, le progrès, la maturité, l'ère de la consommation de masse ». On peut remarquer que cette vision du développement reflète une conception linéaire de l'histoire. Toutes les économies sont censées se mouvoir le long de cette ligne en forme d'échelle. Rostow considère qu'il y a un même processus historique, un même déroulement, linéaire des faits économiques. Le développement est quasi inéluctable, ce n'est qu'une question de temps et de volonté de le réaliser. Il ramène le sous-développement à une simple question de retard que les pays affectés rattraperont inévitablement par l'effet des lois de l'économie mondiale. Ce retard découle de la faiblesse historique de l'épargne et de l'investissement dans les pays en développement. Il peut être rattrapé et l'écart entre le sud et le monde occidental sera comblé en suivant le processus occidental de développement axé sur l'industrialisation qu'une redistribution automatique des moyens et des revenus permettra et favorisera.

Dans cette optique, l'identification du développement à la croissance et au progrès est vite fait. D'où, au niveau des politiques de développement, l'accent est fortement mis sur l'investissement, instrument de l'accroissement, du capital, lui-même moteur de la croissance² qu'on identifie au développement. Pour assurer la croissance l'intervention de l'Etat est nécessaire, non pas au plan économique, mais dans le sens d'une action de modernisation ou de rationalisation visant à rendre plus flexible les attitudes et les habitudes, de sorte que les sociétés sous-développées soient plus perméables à la modernisation, c'est-à-dire au modèle des sociétés développées.

En résumé, ce modèle de développement focalise son analyse du développement sur la croissance et plaide en faveur de la formation et du renforcement de l'Etat Nation pour stimuler cette croissance. Mais la principale variable explicative de développement demeure la formation du capital.

3.2. La dépendance

Né de la critique de la modernisation, ce paradigme prône l'adoption d'une politique visant à rompre les règles du marché en faveur des couches les

¹ ROSTOW, W. W. : *Les étapes de la croissance économique*, éditions du Seuil, 1970, p. 13.

² Au-delà des stratégies divergentes qui existe entre la théorie de la croissance inégale et celle de la croissance avec équité, la redistribution de la croissance vers les couches des population du bas de l'échelle des revenus, est assurée par l'états nation .

Parcours et Initiatives N° 5

moins favorisées. Alors que dans le paradigme de la modernisation, on tient essentiellement à l'apparition d'une croissance suffisante et soutenue, comme condition nécessaire et suffisante du développement, où celui-ci est envisagé comme un transfert de modèle de croissance. Ce paradigme suppose que les pays sous développés sont dominés par les exigences des puissances économiques centrales par rapport desquelles ils occupent une position périphérique. L'enjeu est de savoir qui crée le surplus dans les relations d'échange internationales et qui est-ce qui l'empêche.

La problématique du contrôle du surplus a fait apparaître une scission au sein de ce paradigme. Il y a l'école marxiste qui met l'accent sur la structure interne de la société et celle de la dépendance qui privilégie la nature des relations internationales, polarisant l'analyse autour du couple « centre-périphérie ». Si c'est le contrôle du surplus économique qui détermine le type du processus de développement pour la tendance dépendantiste, la solution du sous-développement consisterait à rompre avec le marché mondial¹ et à les remplacer par une structure socialiste qui, à terme, se transformera en sociétés marxistes. Les tenants de cette tendance prônent la déconnexion avec le marché mondiale. Pour eux, c'est le marché mondial considéré comme facteur favorisant la dépendance des sociétés sous-développées.

Dans la logique de ces théoriciens, il est indispensable de rendre le contrôle du processus du développement à l'Etat-nation pour abolir les lois du marché et éliminer la dépendance extérieure. Cette conception place l'Etat-Nation comme principal acteur du développement ne réserve aucune place aux autres acteurs.

Ce paradigme, bien qu'elle tende à s'émanciper de la saisie statique des « classiques », ne rompt pas pour autant avec le mirage de la modernité comme la solution au sous-développement. Il ne semble pas qu'il suffise d'être « indépendants » à l'instar des économies développées pour assurer le bonheur du peuple. Eliminer la dépendance extérieure ne redonne pas automatiquement le contrôle du développement aux peuples.

Malgré les différences entre ces deux principaux paradigmes, il existe une convergence : l'impératif d'une croissance économique soutenue et la nécessité de moderniser les structures socioéconomiques et culturelles en vue de progrès. Cette situation sera à la base de la généralisation des normes occidentales de développement et constituera le fondement des politiques de développement des grandes institutions de financement de Bretton Woods (B.I.R.D, le F.M.I, la Banque Mondiale...) et les Etats africains dans leurs programmes de développement.

3.3. Alternatives aux paradigmes prédominants

A coté de ce courant de pensée véhiculé par les institutions de Bretton Woods s'est développé d'autres conceptions pour expliquer les problèmes de

¹ SAMIR, A. : *L'impérialisme et le développement inégal*, édition de Minuit, Paris, 1976.

Analyse du marché du développement

développement. Il s'agit de la tendance anti-utilitariste et de l'approche du développement endogène ou de développement par le bas. Cette vision considère que la croissance économique n'a pas entraîné un processus d'émancipation. Elle a plutôt substitué au colonialisme des formes nouvelles de dépendance politique et des modalités souvent plus graves d'extravasion économique. Elle insiste sur la spécificité culturelle des peuples et sur l'impasse écologique du modèle industriel. Spécificité culturelle dont les paradigmes prédominants n'ont pas tenu compte dans leurs analyses, mais qu'ils ont plutôt qualifiée de facteur de blocage et contrainte pour le développement. Cette tendance est incarnée par les penseurs comme Ivan Illich, Claude Alvarez, Serge Latouche, T. Alfredo de Romana, S. Hunt, R. Panikar... qui prônent le refus du développement.

Les défenseurs du développement endogène tiennent un discours modéré et plus conciliant. Le développement endogène intègre les aspects sociaux, culturels et politiques qui ont toujours été considérés comme obstacles au phénomène de croissance.

3.4. Développement par « le bas » ou le développement endogène

La notion du développement endogène remonte à la seconde guerre mondiale avec les premiers travaux sur les théories de l'impérialisme et de la dépendance¹.

Le développement endogène se conçoit essentiellement dans son rôle « d'anticipateur » d'une nouvelle rationalité et d'une nouvelle pratique du développement. Cette approche dite de « développement par le bas », qui privilégie les acteurs de base dans ses analyses, prend de l'ampleur vers la fin des années 70 et au début des années 80. Le développement n'est pas seulement analysé en termes de croissance mais il est vu aussi comme un processus permettant d'améliorer les conditions de vie des populations. La tendance générale n'est plus de savoir « combien produisent les nations mais de savoir comment vont leurs populations »². On s'intéresse de plus en plus aux conditions de vie des populations.

Deux facteurs importants expliquent l'engouement pour l'approche du « développement par le bas »: le développement n'est pas seulement la modernisation des outils de production et / ou encore la croissance, mais aussi la prise en considération du facteur humain comme l'acteur central de tout le processus. L'homme est le centre des préoccupations des problèmes du développement, auquel les théoriciens de l'approche dominante des années 60-70 n'accordaient que peu d'importance. En effet, même là où l'on a obtenu des taux de croissance intéressants, il est constaté que les plus pauvres n'en ont pas profité ; il arrive même que l'accumulation des richesses entre les mains de quelques-uns devienne un frein à l'expansion économique.

¹ REIFFER, J.L. *Les Sociétés transnationales et développement endogènes*, Presses de l'UNESCO, Paris, 1985.

² PNUD : *Rapport sur le développement humain*, 1991, p. 13.

Parcours et Initiatives N° 5

Le second facteur vient du constat d'échec de la modernisation dans les pays du Sud. Pratiquement toutes les actions de développement entreprises depuis des années 60 ont été initiées d'en haut, c'est-à-dire soit par l'Etat, soit par les organisations internationales. La participation de la population a été réduite à leur présence physique dans l'exécution des projets. La réflexion sur la participation effective des populations dans les projets de développement va prendre de l'ampleur vers la fin des années 70 avec l'apparition du concept de développement participatif.

Dans les années 80, l'échec de l'approche de développement par le haut est perceptible dans certains milieux. Cette dernière a permis la mise en place des macro-projets qui ont demandé trop de capitaux sans produire des effets socio-économiques satisfaisants. Le cas de barrage « Inga » en République Démocratique du Congo est frappant. Pour pallier les problèmes liés à cette vision du développement, on va prendre en compte de la participation réelle de la population et de ses besoins dans la politique de « développement par le bas ». Cette dernière répond ainsi aux critères d'efficacité et de légitimité des projets de développement. Elle remet en cause le déterminisme d'un type d'analyse du développement en termes de structures et recentre la réflexion sur les acteurs du développement, sur leurs objectifs, sur leurs ressources, sur leurs projets, sur leur pratique et sur leur capacité d'apprentissage collectif de nouveaux modes d'action. Elle rompt avec la norme universelle d'un développement linéaire, pour opter en faveur d'une démarche qu'inscrit dans la durée et qui tient compte des pratiques tâtonnantes des acteurs au sein des structures qui dénoncent l'accumulation de la croissance. Le rôle joué par les acteurs et leurs interactions sont importants dans cette approche et privilégie la sociologie de l'action de TOURAINE¹ qui met un accent particulier sur les rôles joués par les acteurs dans l'expression des processus porteurs de développement.

L'usage de l'approche interactionnelle est fondamental car elle facilite la mobilisation des ressources et leur combinaison pour la promotion de développement local. Elle permet ainsi de comprendre que la dynamique de chaque société découle des jeux que les acteurs mettent en place et de leurs interactions avec leur environnement social, politique, économique. Ces jeux et ces interactions conduisent ces acteurs à investir dans des stratégies en vue de maîtriser les facteurs qui conditionnent la réussite de leurs objectifs de développement².

L'apport essentiel de cette approche réside avant tout dans le fait qu'elle reconnaît les dynamismes internes des communautés de base qui étaient passés sous silence dans les théories de la modernisation et de la dépendance. Elle reconnaît le dynamisme des sociétés, mais encore elle promeut une conception équilibrée qui envisage conjointement les dynamismes externes et internes, les

¹ TOURAINE, A. *Qu'est ce que la démocratie ?* Fayard, Paris, 1994.

² COLIN, R. : *Interaction dynamique des acteurs et des facteurs dans une stratégie de développement endogènes : théories et pratiques*, 1988.

Analyse du marché du développement

diverses situations et influences où se trouvent prises les sociétés rurales africaines et les réponses qu'elles leur apportent.¹

L'échec de la modernisation, la recherche de nouveaux acteurs du développement du Sud a entraîné un changement dans les modes d'intervention qui stimulent surtout la création d'autres catégories d'institutions notamment les organisations non gouvernementales avec une autre conception de développement. Il s'en suivra un développement des ONG au Nord et au Sud. L'ONG sera généralement considérée comme une association qui appartient à la société civile non marchande et qui poursuit un « objet social » : la coopération au développement. Cette définition formelle recouvre une réalité plus diversifiée². L'ONG de développement est « une association de personnes privées qui poursuivent un objectif de développement ou d'appui au développement, sans but lucratif ».

On peut distinguer deux catégories d'ONG de développement : celles qui participent physiquement aux actions et privilégient les résultats (par exemple la construction d'un pont, la construction d'un barrage, l'aménagement d'une source...) ; celles qui accompagnent les initiatives locales et contribuent à les promouvoir.

Le triste bilan de la coopération bilatérale et multilatérale et des politiques de développement menées par les Etats africains mettent en valeur les ONG. Si jadis, en matière de coopération internationale, elles étaient très peu tolérées, elles sont maintenant perçues comme une alternative possible face aux difficultés rencontrées par les grands projets initiés par les gouvernements et par l'aide bilatérale ou multilatérale. C'est ainsi que certains Etats Occidentaux et certaines institutions des Nations Unies (PNUD, FAO, UNESCO, etc...), la CEE et certaines institutions financières internationales ont créé pour elles les structures de soutien (le système de cofinancement, l'aide) et les consultent très souvent. Plusieurs Etats Occidentaux (Belgique, France, Angleterre, Allemagne, Pays-Bas) utilisent le canal des ONG pour acheminer l'aide.

C'est dans seconde moitié de la décennie 70 que les ONG sont reconnues et jugées plus aptes que les organismes publics à toucher les catégories de populations les plus défavorisées. D'où une intensification du financement des ONG du Nord par les organismes d'aide publique³. Au début des années 80, les ONG ne se limitent pas seulement à recevoir les « aides » et à les acheminer vers les communautés de base mais participent activement au débat sur la nature même développement et tiennent un discours assez différent de celui des institutions internationales de coopération et des Etats du Nord. Du fait qu'elles ont largement collaboré au développement des ressources humaines et à la création d'institutions locales, les organismes d'aide officielle ont cherché de plus en plus à coopérer avec elles. Pour elles, le développement vise à améliorer

¹ R VACHON : *Alternative au développement*, Montréal, Monchianian, 1988.

² OCDE : *Les politiques de développement et la crise des années 80*, Paris, 1988, p. 15.

³ Les ONG forment, après les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux, la troisième grande filière par laquelle l'aide au développement parvient au Tiers monde

Parcours et Initiatives N° 5

les conditions de vie des populations par elles-mêmes. Une autre forme de développement qui se veut plus proche de la base, qui vise la participation de la population et qui insiste sur la prise de décision concertée, la coresponsabilité, la cogestion et le partenariat.

Face à la diversité des besoins dans le Sud plusieurs catégories d'ONG seront créées à la fois au Nord et au Sud. Une concurrence va s'instaurer à la fois au Nord et au Sud entre ONG et entre ONG et les autres acteurs impliqués dans le développement. Il en découle l'émergence d'un véritable marché de développement où le « bien-être » est la principale marchandise proposée aux populations du Sud considérées comme arriérées. On doit se poser la question de savoir quels sont les acteurs qui interviennent sur ce marché ? Quel est leur rôle et quelles sont les relations qui existent entre eux ?

IV. IDENTIFICATION ET INTERACTION DES ACTEURS DU MARCHÉ DE DEVELOPPEMENT

Plusieurs catégories d'acteurs opèrent sur le marché de développement. Ces acteurs ont des comportements très divers déterminés à la fois par la dynamique des besoins locaux, par l'identité des populations locales et par les intérêts des intervenants. Certains acteurs sont difficilement identifiables à cause du flou qui entoure leur intervention et du contour de ce type de marché.

Cette section tentera de faire une simple identification des acteurs qui influencent le fonctionnement de ce marché, d'analyser leur rôle et les différentes interrelations et interactions qui peuvent exister entre eux. Elle analysera également l'impact de ces acteurs sur la dynamique du marché de développement et sur le développement local.

4.1. Identification des acteurs intervenant sur le marché de développement

Le modèle de développement lié à la théorie économique dominante fait que le marché de développement est influencé par les acteurs économiques traditionnels. Cette situation est également déterminée par la base matérielle, la nature des activités économiques et les stratégies des acteurs.

Sur le marché de développement, huit catégories d'acteurs peuvent être identifiées. Il s'agit de l'Etat, des organisations non gouvernementales, des groupements paysans, des populations locales et des pays donateurs, des institutions internationales, des institutions régionales, des courtiers de développement, des entreprises privées.

4.1.1. L'Etat

Sous l'influence de la théorie néoclassique dominante, les institutions internationales comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, à travers les différents programmes d'ajustement structurel prônent que « moins d'Etat mieux c'est ». Aujourd'hui, plutôt que de mettre en question la taille de l'Etat, c'est l'idée du minimum d'Etat qui est souvent privilégiée.

Analyse du marché du développement

L'Etat doit normalement jouer un rôle déterminant dans l'économie en mettant en place des structures de régulation visant à faciliter et à stimuler l'accumulation du capital à l'échelle nationale et en intervenant activement dans plusieurs autres domaines notamment au moment des débats concernant les marchés et la manière dont ils opèrent sachant qu'ils peuvent fonctionner efficacement que s'ils s'appuient sur une structure étatique dynamique¹, les contradictions qu'entraînent les perceptions de l'Etat, où les ajustements économiques nécessaires ne peuvent être appliqués avec succès que par un Etat fort, capable et responsable, et non par un Etat réduit à sa plus simple expression.

L'action de l'Etat sur ce marché de développement où s'échange plusieurs catégories des « biens du développement » sera fonction de la forme de l'Etat et de sa place réelle dans la société. Un Etat démocratique surtout dans les pays africains favorisera le développement des forces de marché et son expansion, le dynamisme de différents acteurs sur ce marché tandis qu'un Etat autoritaire et dictatorial combattra les différentes forces du marché et limitera les acteurs et leurs actions.

Un Etat fort créera les mécanismes réels de régulation de l'économie nécessaire pour un marché organisé tandis qu'un Etat faible ne pourra pas s'impliquer dans les activités économiques indispensables pour la croissance du marché.

Sur ce marché, nous avons à la fois deux types d'acteurs étatiques :

- les Etats du Nord considérés comme des acteurs bailleurs et offreurs qui interviennent soit directement (à travers des mécanismes de coopérations bilatérales et multilatérales) soit indirectement (à travers la coopération indirecte, les ONG du Nord, les entreprises privées et autres)
- les Etats du Sud considérés comme des Etats demandeurs et qui peuvent contribuer à la régulation du marché. Ils interviennent à travers certains services publics locaux impliqués directement dans les activités de développement.

4.1.2. Les organisations non gouvernementales

Elles sont issues des anciennes organisations occidentales qui « oeuvraient » déjà en faveur de groupes sociaux et de minorités opprimés en fournissant une aide philanthropique aux missionnaires et aux écoles, aux esclaves et pauvres. En 1940, Tocqueville mettait en évidence le fait associatif² en précisant que ces initiatives collectives ou communautaires, tournées ou non vers la satisfaction de leurs auteurs, rendent compte d'une véritable tradition pluraliste d'auto-assistance dont les ONG sont l'expression contemporaine. Au XIX siècle, deux empreintes culturelles marquent de leur sceau les ONG telles

¹ GRANOVETTER., M. *Economic Action and Social Structure: The problem of Embeddedness*, American Journal of Sociology, vol. 91, n° 3, 1985. Dans ce cas, cet auteur considère la conception néo-classique du marché comme « une fiction » car il lui est impossible de se développer dans le cadre d'un Etat minimum.

² TOCQUEVILLE, A.: *De la démocratie en Amérique*, tome second, éditions M. Th. Genin, librairie de Médecis, 1951, p. 145.

Parcours et Initiatives N° 5

que nous les connaissons¹: l'idéal démocratique et les valeurs libérales portées par la bourgeoisie occidentale ainsi que la projection, outre-mer, de la charité chrétienne traditionnellement axée vers le territoire d'origine². Les églises ont tracé la voie d'une coopération par les organisations non gouvernementales constituées des associations des bénévoles.

Selon Cernea³, le concept « d'association bénévole », induit la caractéristique de « but non lucrative et publique, retenue par les économiste ». Cette distinction par nature des objectifs ou plus simplement par la raison d'être, revendiquée par de nombreuses ONG, est placée au cœur des définitions caractérisant les ONG. Cette conception est trop restrictive car il y a un risque d'exclusion des regroupements de personnes à la base qui cherchent, dans les pays en développement, à procurer et générer des bénéfices économiques pour leurs membres (les organisations « orientées vers les service » comme les associations orientées vers la production collective, vers la fourniture des services à des communautés).

Ce sont des institutions qui opèrent à la fois au Nord et au Sud. Elles sont surtout constituées des organisations non gouvernementales du Nord qui sont des canaux utilisés par les gouvernements du Nord pour financer le développement au Sud. Ce sont des instruments de la coopération indirects pour la majorité des pays du Nord. Elles agissent à travers les mécanismes d'aide qui mettent à relation les pays du Nord et du Sud. Ces organisations sont de plusieurs catégories : confessionnelles, laïque, professionnelles, techniques, médicales, de santé, humanitaire, des coopératives, des syndicats, des chambres de commerce, des organisations de défense de droit de l'homme...Elles fixent elles-mêmes les domaines d'interventions (par exemple dans l'agriculture et développement économique, santé humaine et animale, hydraulique, formation et alphabétisation, micro crédits, infrastructure de base, déminage...) et les types d'organisations locales à « développer » et à aider et les types des besoins auxquels elles doivent satisfaire.

Dans le Sud, on a plusieurs types d'organisations non gouvernementales et des associations qui interviennent sur ce marché de développement. Il s'agit des coopératives, des comités de développement avec des structures souples et constituées autour de certaines actions à réaliser par la collectivité locale, des syndicats, des fédérations des entreprises, des organisations confessionnelles, des organisations laïques, des organisations d'appui, des groupements villageois, des organisations professionnelles, des organisations féminines, des organisations de défenses de droit de l'homme, des centres culturels, des partis politiques, des organisations nationales, internationales et locales, des agences de développement, des organisations impliquées dans la microfinance, des structures locales informelles...

¹ OCDE. *Des partenaires dans l'action pour le développement : les organisations non gouvernementales. Direction de la coopération pour le développement*, Paris, édition de l'OCDE, p. 18

² LECHERVY, C. et RYFMAN, P. : *Action et solidarité internationale*, Hattier, Optiques sociales, p. 17

³ CERNEA, M.M. : *Nongovernmental Organizations and Local Development*, Washington, World Bank Discussion Paper, n° 40, 1988, p. 15-16.

Analyse du marché du développement

D'une manière générale, elles interviennent dans plusieurs domaines surtout ceux qui sont financés par les organisations du Nord et celles qui reflètent les besoins immédiats et irréfutables de la population locale. Elles sont très actives dans plusieurs domaines : de la sécurité alimentaire, production animale, d'adduction d'eau, infrastructures de base (écoles, routes, ponts, centre de santé et hôpitaux, hydraulique rurale, infrastructures de production d'énergie, habitat, construction des marchés...), d'intégration et émancipation de la femme, micro-crédits, approvisionnement en biens de première nécessité, formation de base et alphabétisation...

Les ONG ont plusieurs atouts pour mener à bien leurs actions : autonomie d'action, contact direct, petits projets, participation de la population.

Autonomie d'action : c'est vrai que les ONG sont habituellement dégagées de tout lien et de toute appartenance politique. Elles veulent d'ailleurs conserver à tout prix leur identité et demeurent indépendantes à l'égard des gouvernements. Jusqu'il y a peu, cette autonomie se reflétait dans leurs sources de financement : les contributions privées. Mais, aujourd'hui, de nombreux projets sont cofinancés par les pouvoirs publics. On peut se demander comment les ONG peuvent encore préserver cette autonomie alors qu'elles dépendent de plus des pouvoirs publics ? Un des atouts-clés des ONG est d'être en contact direct avec la population, les leaders politiques ou économiques ou chefs d'Etats, les groupements locaux, les coopératives, les associations des femmes....

Opposées aux œuvres souvent gigantesques de l'aide publique, les ONG organisent des actions très limitées (petits projets) tant dans l'espace que dans l'investissement financier. Même les plus vastes programmes de développement menés par les ONG sont décomposés en une multitude de micro-projets pour s'adapter à la taille de l'acteur local (exploitation agricole, un quartier ou une école...) et être replacés dans l'optique du bénéficiaire final.

En tant qu'organisme de mise en œuvre du développement, les ONG conçoivent des projets comme unité d'action pour nombreuses activités. Le projet de développement constitue l'instrument original et efficace utilisé dans les actions des ONG. Ces projets visent la promotion du développement économique et social des populations les plus pauvres. Il est avant tout, d'une grande diversité et touche de nombreux secteurs d'activités.

Les raisons de cette utilisation accrue des ONG pour mettre en œuvre les projets sont multiples, mais il en existe deux qui sont étroitement liées entre elles, à savoir : la conviction que les ONG peuvent mettre en œuvre de manière durable des projets, avec efficacité et un bon rapport coût/ efficacité, notamment les ONG proches du terrain. C'est ainsi que les donateurs se tournent en plus vers les ONG pour mettre en œuvre les projets et leur confient des subsides de plus en plus importants. Les ONG sont de ce fait considérées comme l'instrument le plus apte à corriger les manques des marchés, mais en particulier des Etats. Fowler¹ considère que le concept occidental dominant du développement socio-économique, fondé sur le libéralisme et les forces du marché, affirme qu'il faut soutenir les ONG en raison du rôle politique qu'elles jouent au sein de la société

Parcours et Initiatives N° 5

civile. Il est préconisé d'accroître le pouvoir des populations pour qu'elles puissent prendre en charge certains aspects du développement non assumés par l'Etat autoritaire, autocratique, inefficace et corrompu qui est au pouvoir dans de nombreux pays d'Afrique. Les ONG doivent aussi favoriser l'émergence d'un pouvoir capable de s'opposer à l'expansionnisme étatique, renforcer les capacités des populations afin qu'elles puissent assumer des fonctions publiques et politiques et rendre compte de leurs actions ; encourager les changements démocratiques et le pluralisme social .

Le soutien apporté aux ONG dans les pays en développement est basé sur deux types d'attentes : d'une part, les ONG sont censées maîtriser des compétences que les donateurs n'ont pas et on souhaite donc les utiliser effectivement pour suppléer ou se substituer à d'autres partenaires appartenant au milieu de l'aide ; d'autre part, elles sont censées jouer un rôle politique spécifique (autre que celui de l'Etat) pour soutenir les processus de démocratisation, renforcer le pouvoir des populations locales, la participation et la gouvernance locale en renforçant les institutions de la société civile.

On admet généralement que les avantages comparatifs des ONG sont, entre autres, les suivants :

- capacité à toucher les populations les plus pauvres et à aller dans les zones reculées ;
- capacité à promouvoir la participation locale et à mettre en œuvre des projets en collaboration directe avec les groupes cibles bénéficiaires ;
- capacité à fonctionner à faibles coûts ;
- capacité d'innovation, d'expérimentation, d'adaptation et de souplesse ;
- capacité à renforcer les institutions/organisations locales ; à renforcer le pouvoir des groupes marginaux.

Grâce à ces diverses capacités, l'aide des ONG est présumée durable et le soutien qu'elles apportent aux activités de développement est censé compléter et s'ajouter à l'aide multilatérale et bilatérale accordée le plus souvent de gouvernement à gouvernement. En d'autres termes, de par les fonctions et les rôles qu'elles assument, les ONG mettent en œuvre des projets avec une certaine efficacité, notamment au niveau local par l'utilisation de méthodes participatives. Elles jouent également un rôle important dans les domaines de la santé et de l'éducation, etc. à la place de l'Etat en palliant les effets des programmes d'ajustement structurel ou les lacunes de l'Etat.

Malgré l'estime qu'expriment les agences d'aide, qu'elles que soient bilatérales ou multilatérales, à l'égard des ONG, de nombreux auteurs signalent que l'efficacité et l'impact de leur intervention sont en fait très peu connus et qu'on ignore si les ONG sont réellement aptes à assumer les responsabilités qui leur sont confiées.

¹ FOWLER Allan. : *Institutional Development & NGOs in Africa*, INTRAC/NOVIB, Den Haag, 1992

Analyse du marché du développement

4.1.3. Les courtiers de développement

Boissevain¹ définit un courtier de développement comme un « manipulateur » professionnel de personnes et d'informations en vue d'un profit éventuel. Olivier de Sardan et Bierschenk² définissent ces courtiers de développement comme des acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures relevant de ce qu'on appelle communément l'aide au développement. Ce sont des porteurs sociaux d'un projet et à ce titre ils sont l'interface entre les destinataires du projet (populations rurales) et les organismes fournisseurs de l'aide. Les courtiers en tant que représentants des populations locales expriment leurs besoins auprès des organismes d'aide et d'appui. C'est ainsi que le courtage consiste surtout à la recherche, à la mobilisation et à la captation de la rente de développement destinée aux groupes, structures et populations rurales

Dans les pays du Sud, il existe quatre catégories de courtiers de développement : les organisations et réseaux confessionnels, les cadres originaires d'un pays, d'une région ou d'une localité, les mouvements culturels ou ethniques et les leaders politiques, économiques et paysans. Cette typologie est établie en utilisant deux critères de base : la catégorie sociale du courtier et le canal par lequel les ressources sont drainées. A côté de l'aspect mobilisation des ressources extérieures et locales, de l'intérêt, du bien-être des populations et leur participation effective à leur propre développement, le courtage confère à ceux dont c'est l'activité principale, un pouvoir, une influence qui les éloigne de leur action initiale. Il a permis également aux populations rurales de se libérer de la tutelle des administrateurs de l'Etat

Dans le pays du Nord, le courtage est aussi pratiqué par les mêmes catégories d'acteurs. Ils jouent le rôle d'interface entre la population du Nord, les gouvernements du Nord, les organisations internationales implantées dans les pays développés et les institutions du Sud (Etats, ONG, associations, les églises...). Ils sont constitués des églises, des ONG du Nord, des associations du Nord et les privés du Nord impliqués dans les activités de développement, capables d'influencer le marché de développement.

Les courtiers de développement sont de véritables intermédiaires sur le marché de développement : intermédiaires entre les offreurs du Nord (bailleurs des fonds) et les bénéficiaires du Sud (populations du pays en développement).

4.1.4. Les institutions internationales

Il s'agit des organisations internationales qui interviennent dans le financement des activités de développement dans les pays en développement : la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la FAO, l'UNICEF, l'OMS, l'OMC le PAM, OMC, ONU...D'une manière générale, ces organisations

¹ Boissevain, J., *Friends of friends. Networks, manipulators and coalitions*, Oxford, Basil Blackwell, 1974.

² Olivier de Sardan, J.P. et Bierschenk, T. « Les courtiers locaux du développement » in *Bulletin de l'APAD*, n° 5, 1993, pp 71-76.

Parcours et Initiatives N° 5

influencent ce marché de développement en finançant des projets de développement, des programmes gouvernementaux ou en intervenant dans l'approvisionnement en produits (alimentaires) sous forme de l'aide alimentaire. Ces institutions peuvent être considérées comme des offreurs directs sur le marché de développement ou comme intermédiaires entre les Etats du Nord et les différents demandeurs du Sud.

4.1.5. Les institutions régionales

Ce sont des institutions régionales impliquées dans les activités de développement et qui peuvent avoir une influence sur le marché des biens de développement et sur l'amélioration de bien-être de la population. Elles interviennent soit directement sur ce marché en finançant les projets et les programmes régionaux, soit en exécutant directement dans l'exécution des projets régionaux regroupant plusieurs nations. C'est le cas par exemple de la Banque Africaine de Développement et des institutions régionales comme la SADEC intervenant dans le financement où l'exécution de plusieurs projets en Afrique et de l'OCDE dans les pays occidentaux.

4.1.6. Les entreprises privées

Elles interviennent également sur ce marché de développement soit directement en exécutant certains projets de développement ou en fournissant certains biens indispensables pour les projets soit indirectement en agissant comme intermédiaires entre les gouvernements et entreprises du Nord et les entreprises ou populations du Sud. Elles peuvent jouer plusieurs rôles sur ce marché car elles sont productrices des biens de développement. Elles comprennent des entreprises nationales et les entreprises internationales, des multinationales (éléments moteurs de la mondialisation des économies), des investisseurs institutionnels (fonds de pensions, compagnies d'assurance, des fonds spéculatifs, des organismes de placement collectif), des investisseurs directs internationaux (contribuent à l'augmentation du taux d'investissement, au transfert des technologies, stimulent des exportations, amélioration de la compétitivité, promotion des entreprises et développement des synergies locales...).

4.1.7. Les groupements paysans

Ce sont des groupements soit d'appui soit des personnes bénéficiaires de l'aide en développement influençant ce marché de développement. Ils constituent un groupe de demandeur sur le marché de développement. Ils sont en général plus actifs autour de certaines actions spécifiques relatives à leur collectivité.

4.1.8. Les populations des pays du Sud

Elles sont constituées des personnes bénéficiaires directes des actions de développement (projet de développement, programme, aide alimentaire, prêts...). Elles sont à placer du côté de la demande sur ce marché.

Analyse du marché du développement

4.1.8. Les populations des pays donateurs

Ce sont des populations pays bailleurs des fonds qui contribuent soit directement (par le canal de nombreuses associations ou autres institutions de développement dont elles sont membres) soit indirectement (par le canal des impôts payés à leurs gouvernements dont une partie est affectée à l'aide au développement). Elles comprennent de nombreux bénévoles ou actifs des associations et des travailleurs de différentes administrations. Elles sont considérées comme des offreurs sur le marché de développement.

4.2. Interactions entre acteurs et leur impact sur la dynamique du marché de développement

Parmi les différents acteurs qui interviennent sur le marché de développement, trois sont actifs : les organisations non gouvernementales (au Nord comme au Sud), les Etats et les populations. Ces acteurs développent des relations entre eux qui influencent considérablement le marché de développement et le développement comme tel. Les interactions se font autour des biens, des activités économiques, sociaux, environnementaux et culturels, autour de contrôle de certains flux financiers en relation avec le développement, de pouvoir de contrôle de certaines institutions impliquées dans le développement et autour d'autres éléments pouvant influencer les forces du marché. L'enjeu majeur reste le contrôle de ce marché particulier : contrôle au Nord, contrôle au Sud et contrôle de tous les mécanismes de mobilisation des acteurs et des flux financiers et des capitaux permettant de donner une orientation à l'évolution du marché.

Les organisations non gouvernementales peuvent établir trois principaux types de relations avec l'Etat¹ :

- complémentaires, en comblant ses lacunes, en offrant des services. Dans ce cas, les relations sont constructives et oeuvrent pour la réalisation des activités ou le contrôle commun des forces du marché. On peut avoir une intégration des actions des ONG dans les activités publiques avec les autres agents de développement, notamment l'Etat etc. ;
- en s'opposant, soit directement, soit en exerçant sur lui des pressions, avec les groupes locaux ou en les soutenant ;
- en le réformant, en travaillant avec la base, en se faisant son porte-parole auprès de l'Etat et en oeuvrant de concert avec les gouvernements en vue d'améliorer les politiques.

Dans ces deux derniers cas, les relations sont plus conflictuelles et les interactions se font dans un sens négatif au point que les actions des acteurs peut annihiler les actions même positives pour la communauté et le développement du marché.

D'une manière générale, les organisations non gouvernementales du Nord et du sud ainsi que les groupements locaux considèrent que l'Etat crée

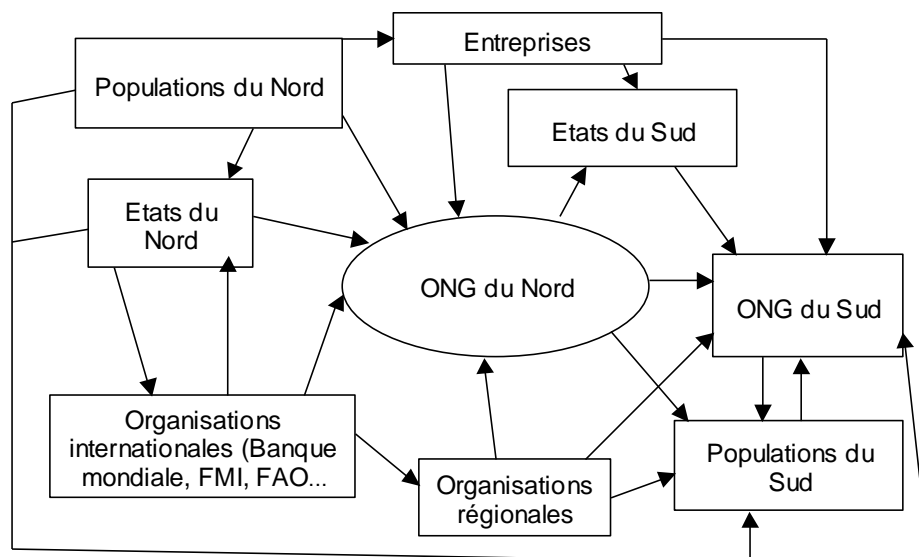
¹ CLARK John, *Democratizing Development. The Role of Voluntary organizations*, Erathscan, London, 1991.

Parcours et Initiatives N° 5

souvent beaucoup plus de problèmes qu'il n'apporte de solutions. C'est ainsi que la relation entre l'Etat et les Organisations non gouvernementales reste ambiguë. Souvent les ONG sont amenées à chercher des solutions sans tenir compte de l'Etat. Il en est de même de l'Etat à l'égard des organisations non gouvernementales. Bien que les Etats et les politiques qu'ils adoptent puissent nuire aux efforts de développement local, ou aller à l'encontre d'une réelle décentralisation, il est impératif d'établir des relations constructives réciproques entre l'Etat et les organisations non gouvernementales si l'on veut que les activités réussissent et puissent avoir un réel impact sur le développement. Les politiques de dérégulation des Etats stimulent le développement des activités orientées vers le marché. L'Etat devient incapable d'assurer tous ses engagements, les institutions publiques en matière de développement local étant incapables d'assumer toutes les fonctions qu'on attendait d'elles. Pour que le marché, les organisations de base et les ONG puissent se développer, il reste néanmoins nécessaire que l'Etat fonctionne bien¹.

Au Nord, les relations sont plus claires entre les ONG et les Etats. Ces derniers sont des bailleurs des fonds des ONG et utilisés dans les activités de développement et alimentant les flux sur le marché de développement.

Figure 1 : Relation entre les différents acteurs du marché de développement



Concernant la relation entre l'Etat et les ONG autour du marché de développement, le renforcement des deux institutions aura une influence positive

¹ UPHOFF Norman : Grassroots Organizations and NGOs in Rural Development: opportunities with Diminishing States and Expanding Market, in World Development, vol. 21, n° 4, 1993.

Analyse du marché du développement

sur les communautés locales car par exemple l'Etat prendra en main certaines activités en les gérant correctement, ils pourraient en tirer profit en montrant sa capacité à résoudre les problèmes tout en gardant le pouvoir et le contrôle et, peut-être même, renforcer sa légitimité. Les ONG s'occuperaient des activités non assurées par l'Etat.

Sur ce marché de développement, on observe des relations entre divers acteurs :

- L'Etat du Nord est en relation à la fois avec les ONG du Nord, les organisations internationales, les organisations régionales, les Etats du Sud, les ONG du Sud, les populations du Nord (bailleur de l'Etat du Nord par la fraction des impôts destinée à l'aide internationale). L'Etat du Nord est un des grands bailleurs de fonds pour les institutions précitées constituant des fonds alimentant le marché de développement. Il peut à la fois recevoir des fonds des organisations internationales (Banque Mondiale, FMI...) mais aussi leur fournir des fonds par le mécanisme de financement multilatéral de ces organisations.

Les ONG restent des acteurs importants pour la construction de ce nouveau marché. Du point de vue financier, elles sont en relation directe avec les Etats du Nord (comme bailleurs des fonds et déterminant la catégorie des besoins prioritaires à financer au Sud inscrit dans la politique internationale de l'aide au développement), les Etats du Sud suivant les priorités des Etats du Nord (comme demandeur des fonds et intervenant partiellement dans la définition de certains besoins des populations du Sud. C'est l'acteur intermédiaire et pouvant créer de bonnes conditions d'intervention et qui, d'une manière générale, reçoit des fonds des ONG du Nord), les ONG du Sud (comme partenaire exécutant les souhaits des organisations du Nord bailleurs des fonds et intervenant dans la définition de certains besoins pouvant être financés).

Les organisations non gouvernementales jouent surtout le rôle de médiateur car elles ont une connaissance particulièrement approfondie de la situation locale, des besoins des populations. Ils sont des intermédiaires entre les bailleurs des fonds (offreurs) et les populations locales (demandeurs), les institutions locales considérées comme partenaires. Il arrive que les Ong ne soient pas capables de percevoir le problème réel de la population et que les institutions locales soient également incompetentes. Dans ce cas, les possibilités offertes par ces institutions en termes de développement sont limitées à la fois par rapport à l'Etat et aux institutions du marché.

Les ONG entretiennent des rapports avec les Etats, les pouvoirs locaux, les entreprises. Elles interviennent sur les marchés, produisent et échangent. Leurs comportements et modes d'interventions sont modelés par l'environnement institutionnel, culturel et économique qu'elles rencontrent. L'Organisation non gouvernementale peut être assimilée à une « unité économique de coordination ayant des frontières identifiables et fonctionnant de façon relativement continue, en vue d'atteindre un objectif ou un ensemble d'objectifs partagés par les membres participants ». L'aspect collectif de la décision, la coordination hors marché, la capacité à modifier les règles du jeu ou une certaine flexibilité sont

Parcours et Initiatives N° 5

autant de traits communs, non pas aux ONG seulement mais à l'ensemble des organisations et des acteurs qui interviennent sur le marché de développement.

Les ONG de développement peuvent être considérées comme des organisations économiques dont l'objectif original ou ensemble des contraintes qu'elles cherchent à résoudre définit leur action comme une redistribution philanthropique de ressources, d'origine et de nature principalement privées, en faveur du développement. Les ONG sont des organisations médiatrices de l'aide. Elles se positionnent entre les donateurs et les bénéficiaires dont les intérêts et motivations interagissent sur ceux des ONG pour définir en acte leurs objectifs.

Au niveau local, les relations entre l'Etat et les ONG peuvent être soit réglementées soit ambiguës. En prenant le cas de la République Démocratique du Congo, l'on constate qu'il existe un rapport entre l'Etat et les organisations non gouvernementales. Les rapports qui existent entre l'Etat et les ONG concernent les engagements réciproques de l'un et des autres.

Théoriquement, l'Etat associe les ONG à la conception et à la réalisation de la politique de développement au niveau local et national. Il doit accorder aux organisations non-gouvernementales certaines facilités administratives et fiscales, notamment :

- les exemptions et les exonérations fiscales prévues par la législation (l'exonération de droits sur l'importation des biens d'équipement liés à leur mission) ;
- l'assistance en matière d'obtention du permis de séjour pour les étrangers et leurs familles ;
- les droits d'utilisation d'équipements, fréquences, radios,
- l'application de procédures simplifiées de l'office congolais de contrôle.

D'une manière générale, l'Etat soutient dans la limite de ses moyens, les actions de développement des ONG et ne s'ingère pas dans leur gestion. En contre partie des engagements de l'Etat, les organisations non gouvernementales doivent participer à la conception et à la mise en œuvre de la politique de développement à la base, en tenant compte des besoins locaux et des interventions et des orientations du gouvernement en matière de développement, susciter la participation volontaire des communautés de base à la mise en œuvre des actions de développement, fournir un rapport administratif et financier aux services étatiques compétents.

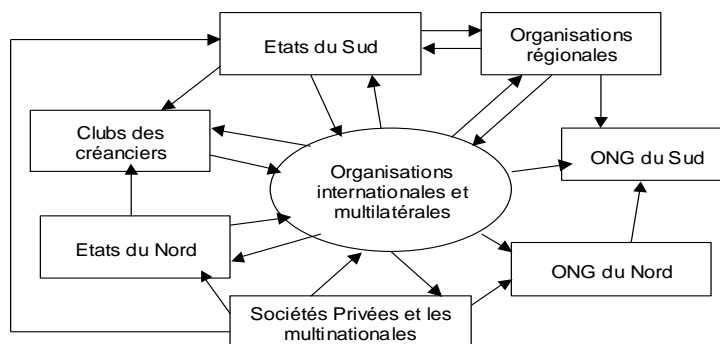
Les organisations multilatérales et les organisations régionales interviennent soit directement (en intervenant dans le financement des projets et des actions de développement entreprises au Sud) soit indirectement (en assurant le financement des ONG de développement, des Etats et des institutions locales d'appui, des agences de développement) sur le marché de développement. Il existe des relations très complexes entre ces organisations multilatérales et les Etats : ces organisations sont créées par les Etats et leur capital est constitué par les Etats et les entreprises privées de différents pays. Elles peuvent financer les Etats en difficulté et intervenir sur le marché des capitaux et de développement. Elles sont également utilisées dans tous les processus de l'endettement (prêt multilatéral, système de remboursement de la

Analyse du marché du développement

dette...). Ce sont des instruments des Etats développés pour contrôler les flux des capitaux, intervenir dans les pays en développement. C'est dans ce cadre qu'est créé des différents clubs des créanciers des pays du Nord et qui s'occupent de la récupération de la dette : club de Paris, club très fermé des 19 Etats créanciers du Nord chargé de renégocier la dette publique bilatérale des pays débiteurs ayant des difficultés de paiement. Il se réunit régulièrement pour trouver des solutions aux difficultés de remboursement de la dette publique bilatérale rencontrées par des pays débiteurs. Ces sessions dites " de négociations " sont toujours menées au cas par cas et pays par pays, et conduisent à des rééchelonnements des dettes bilatérales publiques. D'autres créanciers publics, comme l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Corée, Israël, le Mexique, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, la Turquie... peuvent occasionnellement se joindre à certaines sessions du Club. Des institutions multilatérales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, banques régionales de développement, CNUCED, etc) sont souvent présentes en tant qu'observateurs.

Au cours des années 80, en cas de cessation de paiement généralisée, c'est tout le système financier du Nord qui se serait trouvé en péril ; il est donc indispensable de " négocier " avec ces pays la " solution " à adopter. C'est le rôle dévolu au Club de Paris en ce qui concerne la dette bilatérale publique. Son objectif est à peine caché : faire rentrer dans les caisses le maximum d'argent, et surtout éviter la faillite du système. Son rôle devient alors primordial. Mais les mots " solution " et " négociation " utilisés par le Club sont trompeurs. Les " solutions " sont avant tout recherchées pour les Etats du Nord, ils organisent le remboursement futur de leurs créances. Les Etats du Sud n'ont pas la possibilité de refuser les conditions décidées par les Etats créanciers. D'ailleurs ces conditions sont très claires. Elles ne visent qu'une chose : rendre la dette soutenable. Il ne s'agit pas de libérer les capacités de financement du développement de ces pays ni de les soulager de ce fardeau insupportable mais de les faire payer au maximum de leurs capacités. Desserrer l'étau de la dette juste assez pour qu'ils soient en mesure de rembourser.

Figure 2 : Interaction entre les organisations multilatérales et les autres acteurs du marché



Parcours et Initiatives N° 5

Les organisations internationales et régionales jouent un rôle important dans l'organisation de ce marché de développement surtout comme bailleur de fonds, comme instrument utilisé par les Etats du Nord. L'enjeu reste le contrôle direct ou indirect des capitaux recueillis auprès des populations du Nord, des Etats du Nord, des organisations régionales, des clubs informels des créanciers du Nord, des sociétés multinationales qui s'intéressent au développement (fondation Ford...). Ces différents capitaux sont utilisés dans des actions de développement gérées par les ONGs du Nord ou par les acteurs du Sud (Etats, ONG du Sud, groupements locaux, les populations locales...).

Les populations du Sud entrent en interaction avec certains acteurs de ce marché de développement notamment les ONG du Sud, les agences de développement impliquées dans des activités directes de développement (Programme des Nations Unies pour le Développement, le Programme alimentaire mondial...) pour des actions à des moments précis (guerre, famine...). Elles interviennent dans la définition des besoins sans avoir de pouvoir de décision, le niveau à satisfaire, la catégorie des besoins... Finalement, c'est le type d'offre qui définit les besoins sur ce marché.

IV. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU MARCHE DE DEVELOPPEMENT

Les économistes considèrent le marché non pas comme un lieu déterminé où se consomment les achats et les ventes, mais comme tout un territoire, dont les parties sont unies par des rapports de libre commerce, en sorte que les prix s'y nivellent avec facilité et promptitude. Un marché est aussi un réseau des relations d'échanges qui sont en interaction étroite par quelques moyens. Stanley¹ précise que le mot signifie « tout groupe de personnes qui sont en étroites relations d'affaires et effectuent d'importantes transactions sur un produit » Le marché de développement s'inscrit dans les différents processus de développement visant officiellement la réduction de la pauvreté. Cette dernière peut se traduire par l'exclusion des différents modes d'accès aux ressources productrices de revenus et des liens sociaux. L'aide extérieure liée au processus de développement doit donc favoriser une gouvernance adéquate, c'est-à-dire des politiques, des institutions, des cadres politiques permettant l'exercice de la démocratie et du jeu politique, des infrastructures sociales, physiques et financières, ce qui dépasse la seule lutte pour la réduction de la pauvreté

Réellement, les objectifs avoués et cachés de toutes les interventions dans le cadre de développement reste surtout la création des débouchés dans les pays aidés, la création des emplois dans les pays donateurs (développement des institutions qui crée de l'emploi dans le secteur non marchand comme celui des ONG et même des entreprises...) et la domination politique. C'est ainsi que dans les pays en développement (pays aidés) on observe l'émergence d'un marché de

¹ STANLEY: *Theory of Political Economy*

Analyse du marché du développement

développement sur lequel opèrent plusieurs acteurs. Les échanges portent théoriquement sur le bien-être apporté par plusieurs biens matériels et des services apportés dans le cadre des échanges effectués dans le cadre de la coopération entre pays, entre pays et organisations internationales, régionales, nationales et locales. Dans cette section, nous allons analyser les différents instruments utilisés sur ce marché, les facteurs d'influence, les caractéristiques du marché et les stratégies mises en place par les acteurs pour contrôler le marché.

5.1. Caractéristiques du marché

Les situations des relations entre les acteurs (locaux et intervenants externes) réunissent rarement les conditions du marché parfait où s'ajusteraient librement une offre et une demande. On peut admettre en effet que, dans le domaine du développement :

- la structure de l'offre est largement déterminante de la demande. Le choix des usagers est limité par les propositions des intervenants, résultats de leurs analyses des besoins des locaux et des priorités des Etats du Nord, bailleurs des fonds. Les acteurs du Sud (considérés comme demandeurs) ne peuvent pas manifester directement leurs préférences par rapport aux politiques de développement qui sont déterminées par les intervenants et leurs Etats. Ils ne participent pas activement, sauf exception, aux décisions qui les concernent malgré l'apologie du « développement participatif » prôné par les acteurs du Nord. De plus, les acteurs du Sud éprouvent souvent des difficultés à convertir chaque problème vécu en demande explicite (besoin susceptible d'être financé) ou même à s'y retrouver dans pluralité d'offres qui leur sont faites. Certains acteurs locaux (groupements locaux, comités de développement, confessions religieuses ...) et savent profiter du pluralisme institutionnel, éventuellement en participant à plusieurs associations à la fois leur permettant de présenter leurs besoins aux différents endroits. On s'aperçoit que le degré d'adaptation au système d'aide pluraliste est plus ou moins grand selon la familiarité des acteurs avec ce système et leur formation. Cette situation s'explique en partie par une absence de coordination des offres et des synergies entre les différentes interventions. C'est ainsi que des acteurs plus avisés réagissent avec aisance et tirent profit de l'absence de concertation entre intervenants (doubles financements, projets comptabilisés plusieurs fois et présentés à plusieurs « guichets » et agence de développement...),

- l'offre n'est pas diversifiée. On assiste dans le domaine du développement à une concurrence entre les offreurs (les bailleurs en provenance d'un même pays du Nord financent la même action dans une même région du Sud) qui aboutit à une homogénéisation des prestations proposées au lieu qu'elle encourage leur diversification. Les intervenants du Nord se disputent par exemple le privilège de vulgariser les mêmes thèmes à la mode (conservation des eaux et sols, petit crédit, projets pour les femmes...), la diversité se faisant non pas sur ces thèmes, mais sur les conditions et les modalités de leur mise en œuvre (recouvrement plus ou moins laxiste des crédits, contrôle plus ou moins sérieux de la crédibilité des associations volontaires, usage d'aliments contre travail...). Il s'agit, pour certains

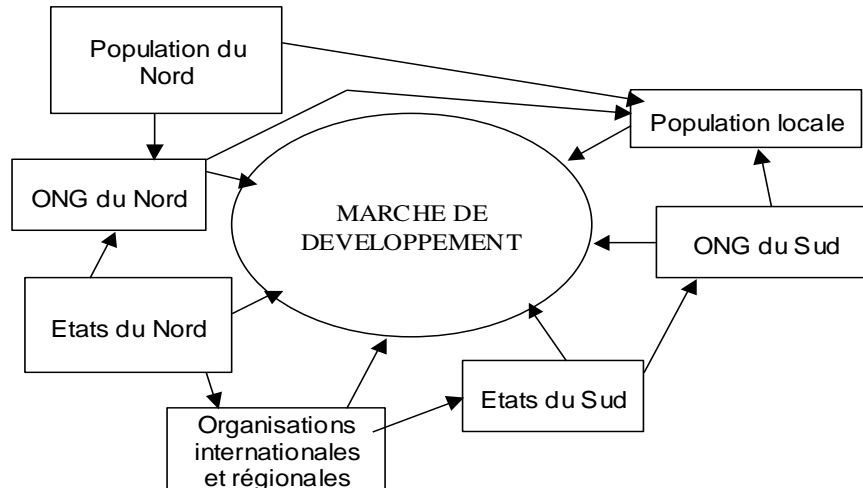
Parcours et Initiatives N° 5

intervenants, de mobiliser le maximum d'intéressés grâce aux stimulants proposés. L'offre est généralement déterminée par des facteurs politiques, économiques, humanitaires et même techniques ;

- la demande est déterminée par les besoins et difficile à évaluer compte tenu de la méfiance qui existe entre les acteurs du marché. Elle est éparse et chaque acteur, bailleur des fonds crée sa propre demande. Les acteurs ont peur de ne pas présenter des besoins qui s'inscrivent dans les priorités des bailleurs définies par les différents domaines d'intervention. Dans ce cas de la demande, il n'existe aucune coordination des besoins. La demande sur ce marché est influencée par les facteurs naturels (calamités naturelles par plus récemment l'exemple de tsunami, la sécheresse...), de niveau de richesse du pays, la mobilisation menée par la presse internationale...

En conclusion, il y a un marché de développement constitué des offreurs (bailleurs des fonds, ONG du Nord, Etats du Nord, certains Etats du Sud, des organisations internationales et régionales, des sociétés privées impliquées dans les activités de développement...) et des demandeurs (ONG du Sud, Populations du Sud, Etats du Sud...). Aucune coordination réelle n'existe sur ce marché. Les relations entre les différents acteurs de ce marché sont reprises dans la figure 3.

Figure 3 : Relation entre les acteurs du marché du développement



Ce marché caractérisé d'imparfait requiert souvent la mise en place des organisations ou groupements collectifs dans le Sud constituant la demande contraire à l'esprit du libéralisme pur qui ne croit qu'à la capacité individuelle et rejette le groupe considéré comme une vision dépassée de la société tribale.

Analyse du marché du développement

En général l'intervention extérieure cible toujours les groupes et non les individus. C'est ainsi que le regroupement de populations est presque toujours présenté comme une étape obligée dans la mise en route d'une action de développement. Ces aides externes utilisent massivement l'offre de biens exclusifs pour forcer la mise en place d'organisations paysannes et orienter leurs activités ou leur recrutement : un producteur ne peut avoir accès au crédit que s'il fait partie d'un groupement (ce n'est que dans ce cadre que la « caution solidaire » peut être invoquée), une ONG dispense de l'aide que si elle a la garantie de voir un certain nombre de femmes impliquées dans les activités. C'est ainsi que l'incitation à l'organisation collective pose à la fois le problème lié à l'agrégation des demandes individuelles de chaque bénéficiaire local en demande du groupe ou d'ONG local et celui de l'investissement de l'organisation par un groupe social particulier, qui va se saisir d'une offre de développement pour des finalités propres, parfois fort éloignées des intentions des intervenants.

Dans ces différents cas, on est en situation de marché imparfait du point de vue des rapports entre individus et acteurs institutionnels, on l'est également, on l'a vu, du point de vue de l'offre de développement. Les intervenants proposant des services qui ne trouvent pas facilement leur demande ou qui sont largement redondants, l'offre de développement n'est saisie que si elle est « socialisée », c'est-à-dire si elle laisse le champ à une « dérive » de l'opération au profit des acteurs et bénéficiaires locaux ou si les courtiers de développement ayant développé préalablement des rapports personnels avec les locaux, ils peuvent compter sur la mobilisation de cette clientèle lors d'une activité à mener. La première situation est souvent provoquée par des ONG internationales nouvelles venues dans une zone, qui pratiquent volontiers la surenchère, la seconde est plutôt liée à une stratégie propre à des intervenants d'implantation ancienne.

5.2. Facteurs déterminants du marché

Plusieurs éléments influencent à la fois l'offre et la demande sur le marché de développement. Il s'agit :

- Des catastrophes naturelles (exemple de tsunami, de la sécheresse, ouragan, éruption d'un volcan...) qui accroissent la demande d'assistance dans les pays sinistrés,
- Des guerres ou rébellion qui soit poussent de nombreuses populations à l'exil qui ne disposent pas des moyens élémentaires pour vivre (cas des interventions de la communauté internationale auprès des réfugiés...) soit qui ne permettent pas aux populations de s'adonner aux activités indispensables à la survie (dans ce cas l'aide devient également important : il s'agit du soutien de la population dans son propre milieu),
- Des épidémies qui exigent des interventions urgentes de la communauté internationale (cas actuel de la grippe aviaire, cas des choléra dans plusieurs pays africains, cas d'Ebola...) et des pandémies comme le sida qui demande une mobilisation permanente des ressources internationales pour arriver à trouver des solutions nécessaires à la préservation de la santé publique,

Parcours et Initiatives N° 5

- Le régime politique influence également soit l'offre soit la demande sur le marché de développement (régime qui ne s'occupe pas du bien-être de sa population et qui peut être à la base de la famine ou autre catastrophe, régime dictatorial...) soit l'offre sur le marché (diminution des fonds destinés à la coopération au développement qui dépend du régime politique en place, fixation des domaines prioritaires qui peut provoquer une diminution des fonds...),
- La santé économique d'un pays qui attire des investisseurs privés et accroît l'offre des capitaux sur le marché dans une région donnée,
- Le système d'aide d'un pays qui influence également l'offre des fonds sur le marché de développement,
- Les facteurs historiques qui déterminent les interventions privilégiées de certains pays dans le monde. L'exemple des liens des pays du Nord avec les anciennes colonies déterminent les interventions d'urgence et structurelles..
- La volonté des entreprises privées du Nord à s'investir dans certaines régions du monde accroît la disponibilité des fonds sur ce marché mais limitée à une région géographique donnée (exemple des pays à boom économique comme la Chine...),
- La presse qui joue un rôle primordial dans la mobilisation des populations et du monde politique sur plusieurs drames et qui favorise ainsi l'intervention des pays et de la communauté internationale (cas le plus récent est celui de Darfour ...),
- La conjoncture internationale et l'intérêt des pays bailleurs des fonds sont déterminants dans la mise à disposition des fonds pour agir pour une action internationale,
- Le type d'acteur présent sur le marché est également déterminant. Les interventions des ONG n'ont pas le même effet que celle des Etats ou des organisations internationales.
- Le système de mondialisation des économies a permis un mouvement important des capitaux dans le monde et leur disponibilité permanente sur le marché.

Ces différents éléments n'agissent pas souvent d'une manière isolée. Ils sont souvent en interaction et d'une manière simultanée sur ce marché de développement.

5.3. Instruments stratégiques utilisés

Sur le marché de développement, l'aide au développement est un instrument capital dans la création ou la pénétration du marché, la fidélisation des clients ou des acteurs. L'aide au développement répond à la théorie des gaps : les pays du Sud manquent d'experts et techniciens, de capitaux, d'équipements, bref, de facteur de production et de la capacité de les utiliser de manière bénéfique. La théorie des gaps trouve donc son fondement dans le paradigme du développement. Ce paradigme ayant évolué dans son appréhension sans nécessairement changer sur le plan fondamental, la mise en œuvre des politiques d'aide a aussi évolué, sans perdre ses paramètres de base. L'aide au pays tient

Analyse du marché du développement

compte d'autres facteurs liés aux gaps : son allégeance politique, sa situation géopolitique en particulier durant la période de guerre froide, son poids économique ou la valeur commerciale, l'intérêt stratégique pour le donneur d'aide, etc.

Pour justifier la poursuite de la politique d'aide, deux raisons sont avancées : d'abord, l'ambition initiale qui voulait que l'aide soit le moteur du développement, est réduite. Les théoriciens de l'aide reconnaissent aujourd'hui que l'aide ne peut jouer qu'un rôle d'appui aux efforts et surtout aux politiques de développement internes au pays concerné et qu'elle ne peut véritablement porter ses fruits que dans le cadre de ces politiques.

Ensuite, la justification de l'aide occidentale s'est élargie. Face aux trois grands défis qu'il a cernés dans le monde d'aujourd'hui, à savoir la pauvreté grandissante et les disparités entre pays et au sein d'un même pays, la maîtrise de l'environnement et la mondialisation, les responsables de l'aide du Nord justifient la continuation de leurs politiques sinon l'augmentation de l'aide pour des raisons humanitaires, des intérêts vitaux des acteurs du Nord et de solidarité mondiale

Deux types d'aide sont couramment utilisés : les prêts et les dons. Ces derniers peuvent prendre plusieurs formes :

- aide alimentaire : forme spécifique qui consiste à fournir les vivres à des firmes de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat des vivres. Les dépenses connexes à la fourniture de ces vivres (transport, stockage, distribution,...) ainsi que la fourniture des articles apparentés (aliments pour bétail, intrants agricoles pour cultures vivrières,...) sont naturellement incluses dans cette forme d'aide. Bien qu'elles puissent être intégrées dans l'aide hors projet, l'aide alimentaire ne l'est pas nécessairement. Ceci tient à la fois à la spécificité de cette forme d'aide, mais aussi au fait historique de son existence antérieure à l'apparition bien récente de l'aide hors projet. Dans cette catégorie, il peut s'agir soit des dons soit des prêts.
- aide humanitaire et les secours d'urgence : il s'agit de la fourniture des ressources visant à alléger rapidement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations touchées par des catastrophes naturelles ou sociales. C'est une forme d'aide qui n'est pas liée aux efforts de développement du pays et qui ne vise pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Dans ce cas, il s'agit des dons.
- aide structurelle qui vise à accroître les moyens d'action d'un pays pour arriver à relancer son tissu économique d'une manière durable. Dans ce cas, il s'agit exclusivement des prêts. Elle se fait de plusieurs façons : soit sous forme de fourniture des ressources ou des services visant à assurer le transfert des compétences et des connaissances techniques et administratives, ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale à entreprendre des activités de développement, Elle comprend aussi les activités de pré-investissement telles que les études de faisabilité, lorsque l'investissement n'a pas encore été approuvé, ni le financement obtenu. Il s'agit de la fourniture des ressources et des services visant directement à renforcer la capacité d'exécution des projets d'investissement précis. Elle comprend notamment le soutien à la balance des paiements, l'aide

Parcours et Initiatives N° 5

budgétaire, l'appui aux politiques macro-économiques ou sectorielles de réforme, les programmes d'assistance marchandise, d'apports de produits et de dons ou de prêts financiers permettant de payer ces produits, et enfin des ressources provenant des programmes spécifiques d'annulation de la dette.

- aide militaire qui consiste à la fourniture des armes, des matériels militaires, de transfert des technologies militaires, des formations des forces des polices, des forces armées ou d'encadrement particuliers des forces de l'ordre. Il s'agit d'une aide qui emprunte des voies relativement obscures qui ne relèvent pas des services de coopération de part et d'autre, ni encore moins des services de planification du développement. Elle est donc souvent mal connue en termes d'informations techniques ou financières.

Ces différentes catégories d'aide donnent lieu à de différents marchés : marché alimentaire, marché de l'humanitaire, marché d'armes, marchés d'investissements, marché des matières premières, marché de la santé (marché de « sida » qui mobilise des ressources énormes dans le monde) ...qui sont des composantes du marché de développement

5.4. Stratégies de contrôle du marché

Les acteurs du marché de développement utilisent plusieurs stratégies pour arriver à contrôler les flux financiers et les différentes opérations et résultats possibles. D'une manière générale deux grandes stratégies sont mises au point par les acteurs du Nord : la coopération directe et la coopération indirecte. Ces différentes coopérations peuvent se faire de plusieurs façons soit en bilatérale soit en multilatérale. Il peut s'agir d'une coopération technique, d'une coopération en développement (sécurité alimentaire, cadre et développement institutionnels, ressources humaines, développement social, environnement, secteur privé, etc., avec des accents variables selon la sensibilité de l'époque et du bailleur de fonds) ou d'une coopération militaire...

Ces différentes stratégies ont comme objectif principal aider l'insertion économique du Sud dans le marché mondial et son intégration politique dans le giron occidental. C'est pourquoi, la question des exportations reste en permanence à l'ordre du jour de la coopération : diversification, prix et cours des matières premières, politiques de change, fiscalité douanière, etc., sont toujours au centre du modèle de développement voulu pour l'Afrique par exemple et donc des stratégies d'aide.

Le projet et les programmes sont utilisés comme un outil incontournable dans les différentes stratégies. C'est ainsi qu'on peut avoir des projets qui concernent un ou plusieurs secteurs concrétisant ainsi l'usage de l'approche stratégique sectorielle, des projets régionaux pour une stratégie régionale.

La stratégie de l'approche projet comme instrument de base de la coopération au développement présente certaines faiblesses notamment :

- le projet reste un instrument de court terme dont l'efficacité est limitée (période limitée dans le temps, constitution à plusieurs phases).

Analyse du marché du développement

- la multiplicité des activités dispersées sans coordination ni intégration dans une vision cohérente du développement global ou sectoriel ;
- le fait qu'ils sont le plus souvent définis par l'offre et non par la demande, ce qui se traduit finalement par la faiblesse de l'engagement de la partie nationale dans la vie du cycle du projet ;
- ils ne sont pas souvent en conformité effective avec les priorités nationales du développement s'ils n'opèrent pas à contre-courant ;
- le long processus de leur cycle couvrant l'identification, la formulation, l'approbation par le donneur et par le receveur, le financement, la mise en œuvre et plus tard le suivi-évaluation qui prennent du temps et ralentissent de ce fait le rythme de déboursement des fonds, aggravé notamment par les différentes conditionnalités;
- ils exigent souvent la contrepartie financière nationale qui n'est pas nécessairement prévue dans les budgets nationaux ou qui en tous cas est difficile à dégager par l'Etat africain ou la communauté africaine concernée.

Pour combler les lacunes de l'approche projet, on a mis au point d'autres d'instruments comme les projets ayant des actions plus intégrées, ou d'appui à certaines politiques, comme celle des réformes économiques, des plans de développement. Cette nouvelle vision stratégique dans les politiques de l'aide vise non pas à abandonner l'aide projet, mais plutôt à la continuer, mais dans une vision sectorielle, trans-sectorielle ou macro-économique plus large et sans doute voulue plus cohérente. On espère accroître l'efficacité, l'efficience et la coordination des activités des projets en les situant dans un cadre d'ensemble appuyé par les donateurs. On espère surtout pouvoir mieux influencer les politiques dans le sens voulu par les donateurs, qui est celui de la logique du Système Marchand de Développement.

L'aide d'appui aux politiques et programmes de développement est en réalité de l'aide aux politiques de réformes et autres politiques liées, telles que conçues et inspirées par le SMD avec ses acteurs principaux, telles les institutions de Bretton Woods. Et comme on le sait, il ne s'agit pas seulement des politiques de développement, mais surtout des politiques visant principalement la mise au pas et l'attelage du Sud dans son intégration au processus de mondialisation.

Les stratégies de développement des pays du Sud sont définies non pas de manière autonome, mais avec les pays riches qui tiennent à s'assurer qu'elles répondent bien à leurs propres stratégies car les actions sont partiellement financées par le Nord et que le Sud est demandeur de leur aide. L'autre mécanisme stratégique de contrôle du marché de développement est la mise au point de l'aide liée et de l'aide conditionnée à l'acceptation des clauses de réciprocités : accorder certains avantages commerciaux au pays offreur de l'aide : garantie de vendre au donneur les matières premières ou une certaine quantité de matières premières exportées par les pays receveurs de l'aide, acceptation de passer les marchés ouverts par la mise en œuvre de l'aide aux entreprises du pays donneur, acceptation par les pays receveurs de recevoir les experts et autres assistants techniques fournis par le donneur, et ou de leur fournir certains

Parcours et Initiatives N° 5

services à charger au budget de l'Etat (logement, transport, partie locale de salaire...), engagement de donner certains marchés même non financés sur le budget de l'aide aux entreprises du pays donneur, engagement d'accepter certains matériels dans l'enseignement, la santé, le transport, etc.

Actuellement, on parle surtout de l'aide conditionnée. Il s'agit d'être dans le même camp au moment de la guerre froide, être gendarme sous-régional de l'Occident ou à la vitrine des apparences du développement tel que prêché par l'Occident et son système de valeurs, adoption des politiques de réformes, prônées par les institutions de Bretton Woods et les autres acteurs importants du SMD, mettre au point des réformes économiques, des réformes politiques dans le sens de la démocratisation des régimes politiques, ou de bonne gouvernance, impliquée la base sociale dans le sens des politiques de réformes et des politiques de transition démocratique.

Pour la mise en œuvre des politiques et programmes d'aide, on utilise maintenant le concept de renforcement des capacités dans les pays du Sud. Il s'agit d'un appui direct aux structures locales et à la consolidation des ressources humaines.

VI. IMPACT DU MARCHÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT AU NORD KIVU

La mise en place d'un véritable marché de développement avec l'action des ONG internationales dans les régions du Sud spécialement dans le Nord-Kivu, province située à l'Est de la République Démocratique du Congo a eu un effet sur le développement local. L'action des ONG dans cette province s'est développée d'abord suite à l'intervention de la commission européenne (le projet Kivu et les différentes actions communautaires) et de la coopération canadienne pour le développement dans les années 80 et qui s'est arrêté brutalement en 1991 avec la rupture de la coopération occidentale avec le gouvernement de Mobutu. Elle sera également amplifiée avec l'arrivée des réfugiés rwandais en 1994. Les organisations non gouvernementales vont s'occuper de l'encadrement des réfugiés au Nord-Kivu. Un véritable marché de développement va se développer dans la région avec la mise au point à la fois des actions humanitaires et des actions structurelles. Le retour d'une partie des réfugiés en 1996 et la dispersion d'autres sur le territoire du Congo vont entraîner un changement d'orientation dans les actions des ONG.

Les différentes actions des ONG liées au marché de développement et de bien-être vont avoir plusieurs impacts : effets sur le développement institutionnel et un impact sur le développement local

6.1. Effets sur le développement institutionnel

Les actions des acteurs du Nord dans le Sud ont entraîné une prolifération des institutions dans certaines régions notamment dans les régions du Kivu. Cette situation est liée à la vision de développement des acteurs bailleurs des fonds : toute intervention se fait au niveau des institutions et non individuelle et à leurs stratégies de développement. Elle pousse à la multiplicité des structures sans une véritable coordination locale et à la nécessité de fonder les stratégies de

Analyse du marché du développement

développement sur la demande des populations et sur leur participation et propose de considérer le pluralisme institutionnel- multiplicité des intervenants et multiplicité des formes de représentations de la société civile- comme le moyen le plus efficient pour y parvenir.

Dans un espace géographique et économique plus retreint vont se manifester une pluralité d'offre et une multitude de préférences qui détermineront le niveau d'utilisation de différents organismes, ce qui permettra de juger du soutien matériel et financier que ces derniers sont en droit d'attendre de l'état ou des bailleurs de fonds. Toutes ces préférences et les nouvelles institutions se réclament issues des populations (la participation réelle aux activités sert d'indice d'appropriation par la base).

Dans la région du Nord-Kivu, les coopératives sont des institutions plus anciennes dont certaines ont été créées à l'époque coloniale. C'est entre les années 80 et 90 qu'on va observer un développement des institutions associatives locales suite à l'implantation des acteurs du Nord. Ces derniers vont obliger les populations à se regrouper pour bénéficier de l'aide. A cela, il convient d'ajouter les effets économiques et sociaux néfastes du programme de l'ajustement structurel qui va mettre au chômage plusieurs milliers des fonctionnaires et d'enseignants qui vont s'investir dans le domaine associatif. Ce phénomène sera amplifié par le système de financement mis en place au Kivu par les différents acteurs du Nord : l'agence canadienne de développement cherche à financer directement les populations à la base sans passer par des organisations d'appui et sera suivi quelques années plus tard par le « programme Kivu » financé par la Commission européenne. Seuls les projets communautaires peuvent bénéficier de l'appui financier de ces organisations. La présence de ces acteurs distributeurs des fonds va entraîner une prolifération des institutions coopératives, des organisations non gouvernementales à la base, des groupements paysans, la structuration des comités de développement pour la réalisation de certaines actions spécifiques (comité de santé, comité des routes...) et la création des structures permanentes locales de développement issues de différents comités.

L'intervention de ces acteurs du Nord va également provoquer une véritable diversification des coopératives qui ne vont plus seulement s'occuper du secteur agricole mais aussi des autres secteurs comme l'épargne et de crédit (avec la création de plusieurs coopérative d'épargne et de crédit, coopérative de commercialisation, coopératives artisanales des coopératives de santé, l'institutionnalisation des tontines et d'autres formes des solidarités traditionnelles). Les groupements des populations vont se constituer dans tous les domaines de la vie active de la région. Cet appui de la coopération canadienne et de la commission européenne va permettre la création des organisations non gouvernementales locales spéciales comme des radios clubs, des syndicats paysans et des organisations d'appui aux initiatives paysannes, des organisations non gouvernementales de base. L'offre des services et des fonds fixée par les acteurs du Nord du marché de développement va entraîner une explosion de l'expression des besoins locaux. Les actions vont se réaliser dans plusieurs domaines notamment : la formation, la structuration, la production

Parcours et Initiatives N° 5

agricole et animale, l'écoulement des produits agricoles et l'approvisionnement en biens de première nécessité, l'entretien des routes de desserte agricole, la nutrition, le genre, l'alphabétisation, l'habitat par le soutien aux petits paysans, l'hydraulique rurale, l'appui juridique, l'appui aux structures sociales (écoles, centre de santé, la promotion sociale des minorités (programme pygmée...).

En 2003, plus des 580 organisations impliquées directement dans le développement local ont été recensées dans la seule province du Nord-Kivu. Cette situation montre clairement la dynamique du mouvement associatif qui se meut en fonction de l'évolution des besoins et des stratégies de développement mises en place par les différents acteurs.

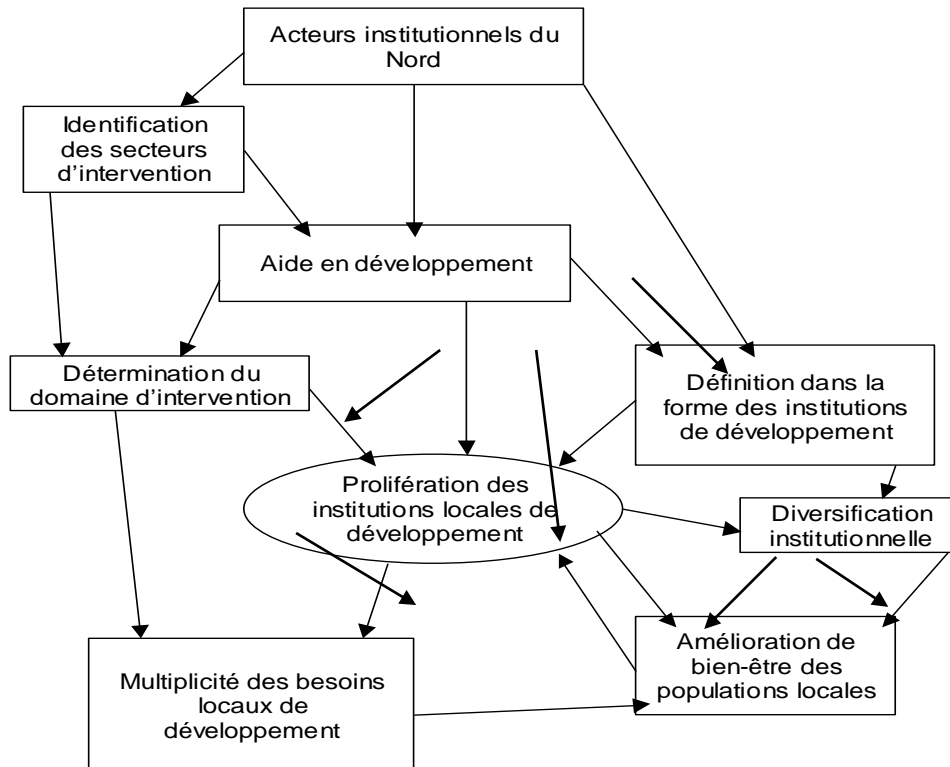
En considérant seulement l'espace géographique limité aux territoires de Beni et de Lubero, 20 acteurs institutionnels du Nord sont intervenus dans le développement local. Il s'agit :

- la coopération canadienne internationale pour le développement qui procédait à un financement direct en appuyant des réalisations communautaires, le centre d'adaptation et de production des semences améliorées, la commercialisation des produits agricoles, le reboisement communautaire et le reforestation, le programme de réhabilitation des routes de desserte agricole. Cette intervention a conduit à la création de plusieurs institutions communautaires de base intervenant dans plusieurs domaines (RECOM, CAPSA, COMAGRI, PPAR, RDA...)
- le programme Kivu financé par le communauté économique européenne cherchait surtout la promotion de l'autosuffisance alimentaire, la relance des cultures d'exportation surtout le caféier et l'huile de palme, la protection de l'environnement, le désenclavement de certaines régions par le traçage et l'entretien, la promotion de la production locale de l'énergie. Ce programme a même abouti à la création des plusieurs sous programmes : agricole (axé sur le blé, le palmier à huile, la mise en valeur des marais, le café et la création de plusieurs associations liées à ces différentes cultures et domaines indispensables pour une prise à charge locale), de l'environnement (développement des infrastructures touristiques, protection de la faune, réhabilitation des structures de protection des parcs), adduction d'eau et infrastructures sociales comme les écoles et les centres de santé, dans le domaine d'accompagnement des micro réalisations (appui à de petites initiatives paysannes). Ce programme a entraîné la création de plusieurs coopératives, groupements villageois, organisations non gouvernementales de base, des comités de développement...
- les autres acteurs du Nord sont également intervenus. Il s'agit de RAFAD (Recherche et Application des Financements Alternatifs pour le Développement), de la coopération belge pour le développement (ministère de la coopération, Fonds Belge de Survie...), de la coopération allemande, de l'organisation non gouvernementale italienne MONDO GUISTO intervenant surtout dans le domaine de l'électrification rurale, de SOS FAIM, de l'UNICEF, de la FAO....

Analyse du marché du développement

Tous ces éléments montrent clairement que la dynamique associative actuelle est en partie le résultat de l'aide internationale qui fixe l'offre des services et détermine les domaines dans lesquels les demandes peuvent être formulées.

Figure 4 : Acteurs et mécanisme de prolifération institutionnelle



La prolifération des institutions locales de développement qui expriment la demande locale en développement n'est qu'une émanation de l'action des acteurs institutionnels du Nord impliqués dans les activités de développement. L'aide en développement a été à la base de la création de plusieurs institutions à la base. C'était le seul moyen pour les populations de capturer les fonds quelle que soit la finalité. Une personne ou plusieurs personnes pouvait être membre de plusieurs associations car il n'existe ni concertation entre les bailleurs des fonds ni concertation entre les différents demandeurs. Les paysans ne découvrent pas d'eux - même les avantages et les inconvénients de l'affiliation aux différentes organisations. Cette situation montre clairement la nécessité à la coordination. La redondance des interventions mène au désordre et à une situation inefficace. La régulation et le suivi local des institutions à travers certains mécanismes comme les autorisations de fonctionnement, la démonstration de la viabilité financière, la définition d'un domaine d'intervention claire... sans limiter la liberté d'association

Parcours et Initiatives N° 5

et d'expression permettrait d'éviter les duplications et de renforcer l'efficacité des organisations locales.

6.2. Effet sur le développement local

Plusieurs acteurs interviennent localement sur le marché de développement. Le développement institutionnel local a permis en partie de répondre aux besoins locaux et d'améliorer le bien-être des populations. Il a eu l'avantage de toucher toute la base locale de différents secteurs de la vie notamment dans le domaine agricole, économique, social et politique. Il a permis le développement de la société civile et a rendu possible la liberté d'expression. Plusieurs acteurs interviennent localement sur ce marché. Il s'agit principalement des organisations non gouvernementales de développement, des groupements de base, des comités de développement, des coopératives, des associations patronales, des organisations féminines, mutuelles très actives dans plusieurs secteurs, des associations patronales, des partis politiques, des confessions religieuses et de leurs organisations de base, des institutions de formation (universités, des écoles supérieures...), des entreprises privées du Sud et du Nord, des corporations professionnelles... Diverses catégories d'acteurs du Nord sont actives dans cette région : des organisations internationales comme UNICEF, la FAO, l'OMS..., les Etats du Nord ainsi que leurs organisations non gouvernementales (coopération française par l'entremise de plusieurs associations françaises comme FERT, SOLIDARITE, FUB..., la coopération belge par le canal des partenaires de la Direction Générale de Coopération Internationale belge avec les associations comme COPIBO, VIC, les universités de Liège, l'Université Catholique de Louvain..., la Coopération Italienne... les organisations non gouvernementales financées par la Commission Européenne comme ECHO, OCHA, Agro Action Allemande... Toutes ces institutions étrangères définissent l'offre sur le marché local de développement.

Les actions ont été menées par les différentes institutions locales (organisations non gouvernementales), considérées comme acteurs locaux du marché de développement. On constate de plus en plus que les organisations du Nord entreprennent directement des actions au sud soit par l'entremise de leur bureau de représentation soit par le canal d'un partenaire qu'elles ont créé. Il arrive aussi que l'acteur du Nord collabore avec une association partenaire du Sud impliquée dans le développement. Ces deux stratégies d'intervention présentent à la fois des avantages et des inconvénients.

En considérant le cas d'une organisation non gouvernementale internationale allemande (ONG dénommée Agro Action Allemande en abrégé AAA) oeuvrant dans la région économique de Beni et Lubero, on arrive à mettre en évidence les effets de ce marché de développement sur le développement institutionnel et sur le développement local.

L'Agro Action Allemande est une organisation non gouvernementale de développement qui mène à la fois des actions dans le cadre du développement structurel et de l'humanitaire. Elle vise plusieurs objectifs notamment celui de

Analyse du marché du développement

collectionner et de diffuser les informations pour augmenter la compréhension de la situation économique du tiers monde, de chercher à renforcer le sens de responsabilité sociale et la charité entre le peuple allemand en faveur des populations des pays en voie de développement, de promouvoir les efforts des populations des pays sous-développés à se prendre en charge et améliorer les conditions de vie de la population en milieu rural.

Dans les territoires économiques de Beni et de Lubero, l'organisation intervient dans le secteur agricole notamment dans l'amélioration de la production agricole et de l'élevage, dans la promotion de la transformation des produits agricoles, dans la vulgarisation, l'entretien et le traçage des routes de desserte agricole (plus de 405 kilomètres ont été réhabilitées et tracées). Ce sont des tronçons vitaux pour la population qui sont directement visés. Ils jouent un rôle économique important pour les masses populaires paysannes de la région. Dans ces actions, elle utilise des stratégies participatives. En effet, la population bénéficiaire (paysans membres des groupements de base, des organisations des ex-combattants, des déplacés de guerre...) sont utilisés comme ouvriers dans les activités d'entretien et de réhabilitation des routes de desserte agricole. Ils reçoivent en contre partie des vivres et des articles de première nécessité.

Dans le domaine de la transformation des produits agricoles, l'Agro action Allemande intervient par l'entremise des organisations locales dont il est à la base de la création ou à travers ces partenaires locaux. Cette organisation internationale utilise plus de 12 organisations de base dans l'espace économique Beni et Lubero dans le seul domaine de la transformation agricole (plusieurs outils de transformations sont distribués aux groupements de base qui fournissent des services à la population locale). Il s'agit de CEDERU, de CBCA, SYDIP, COOPAKA, du PAL, de UWALU, de UWAKI, COOCENKI, de COTEDER, d'UCOOPERMA, de CREEN HOUSE. Plus de 33 moulins, 10 décortiqueuses et 2 presses à huile sont directement mis à la disposition des organisations de base qui rendent des services aux populations.

Il existe également des organisations de base qui ont été créées sur l'initiative de cette association allemande comme les associations de ces anciens travailleurs, des comités de développement, des actions financées par cette organisation. Plus de 32 associations ayant des objectifs divers dans le domaine d'intervention de Agro Action Allemande ont vu le jour.

Dans le domaine de la distribution et multiplication des semences améliorées, l'organisation Agro Action Allemande utilise d'autres types de structures locales notamment : Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées (CAPSA), Syndicat de Défense des Intérêts Paysans (SYDIP), COPERMA, CCTA, PAAV, PAD, IJAD... Elles interviennent seulement dans ce domaine. Elles jouent le rôle d'interface entre l'acteur du Nord et les populations locales bénéficiaires de l'action. Plus de mille tonnes des produits sont distribués annuellement par le canal de ces structures de base.

Parcours et Initiatives N° 5

Cet exemple de l'organisation Agro Action Allemande montre clairement que les acteurs du Nord fixent les domaines d'intervention, créent des acteurs dans le Sud qui doivent à la fois susciter des besoins et intervenir auprès des populations. Les acteurs du marché ont une influence à la fois sur les institutions et sur l'amélioration du bien-être local.

Dans toute l'intervention, l'instrument aide destinée à une action se présente comme un don pour les bénéficiaires. Cette pratique permet aussi d'aider sans partager le risque à long terme connu par ceux qui entreprennent l'action ou ceux qui en bénéficient. On fixe ensemble la durée du projet, le coût et les limites au-delà desquelles on ne peut pas s'engager. Cette situation permet de respecter l'autonomie de deux partenaires (celui du Nord et celui du Sud). Les accords de coopération sont clairs et bien explicités avant d'entreprendre l'action. La participation réelle de la population par l'entremise des associations de base créées soit sur l'initiative de l'association du Nord soit formées localement pour capter la rente liée à l'aide. Elle est un facteur important de développement et de réussite de certains projets. Elle a également un effet direct sur la dynamique du marché de développement surtout dans les pays en développement.

Bien que répondant aux besoins de la population, le projet obéit aussi à la rationalité de celui qui le finance, c'est-à-dire une rationalité économique courante en Occident liée à la logique plus utilitaire, matérialiste et individualiste et s'exerçant dans un cadre d'un marché sur lequel s'échangent les biens et matériels permettant d'améliorer le bien-être de la population.

Les critiques des actions des ONG (acteurs principaux et visibles sur terrain de ce marché de développement) se fondent sur leurs résultats. En effet, ces derniers ne contribuent pas à la définition d'un autre modèle de développement car les actions des ONG sur le terrain ne s'éloignent pas vraiment de la logique du modèle modernisant du développement. D'une manière générale,, les représentants des ONG ne sont pas totalement détachés des présupposés et des modes d'organisation économique occidentale ou encore échappés à la théorie de développement basée sur le progrès. Cette attitude des ONG est expliquée par l'environnement socio-économique. Soulignons que les ONG sont le produit d'un environnement sociétal, en occurrence, occidental qui a des valeurs et des conceptions (du temps, de l'argent, de la rationalité, du profit, du bénéfice, de la rentabilité) sur lesquelles se fonde sa conception du développement qui est différente de celle qu'essayent de proposer les communautés rurales africaines¹ Les influences occidentales sont omniprésentes, avec tout ce qu'elles offrent de positif mais aussi tout ce qu'elles ont de destructeur. Cette attitude s'explique donc par le fait que les ONG véhiculent inconsciemment certaines de ces valeurs qui constituent le fondement même du modèle prédominant. Remettre en cause ce modèle reviendrait à se nier soi-même. Les ONG sont prisonnières de leur propre système de valeurs donc, impossible de proposer un modèle alternatif qui soit conforme au système de

¹ GUENEAU, M. C. ; *Afrique : les petits projets sont-ils efficaces ?* Harmattan, Paris, 1986.

Analyse du marché du développement

valeurs des communautés de base qu'elles prétendent aider. La logique du marché reste dominante dans le raisonnement de base. La position des Ong est souvent définie par les contraintes imposées par le bailleur de fonds (Etats du Nord, Organisations Internationales, sociétés transnationales...) à travers les systèmes de cofinancement, qui ne permettent pas aux ONG de remettre en cause la logique de développement. Dans ces conditions, il est difficile pour les ONG de se constituer en groupe de pression capable d'obliger les Etats à modifier leur politique de développement et pouvant agir fondamentalement sur le marché de développement.

Dans le contexte actuel de la mondialisation de l'économie, du triomphe du libéralisme et de l'économie de marché, il est difficile pour les ONG de ne pas soutenir l'application du modèle économique dominant. Malgré quelques actions collectives et manifestations organisées en marge de grandes réunions internationales (G8, Réunion des Institutions de Bretton Woods, la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International, du PNUD, des Sommets européens etc.), et de la création des comités, des Forums, des Réseaux, etc., les ONG ne constituent pas une force capable de faire pression sur les décisions en matière de développement prises par les Etats occidentaux et les organisations internationales pour l'instauration d'un nouvel ordre économique qui mettrait en place un marché de développement plus équitable. Cette faiblesse est liée à leur dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds (Etats du Nord et organisations internationales). Le financement public constitue à la fois un encouragement des pouvoirs publics aux activités d'utilité sociale des ONG et un pouvoir de contrôle de leurs programmes. L'octroi de ce financement est soumis à plusieurs conditions imposées par les bailleurs de fonds : ne développer des projets que dans les zones géographiques définies prioritaires par le bailleur de fonds ; s'abstenir de présenter des actions contraires à la politique étrangère, prendre en compte les considérations idéologique, politique et commerciale. Les ONG sont des intermédiaires ou des sous-traitants ou des canaux utilisés par les Etats occidentaux pour véhiculer les idéologies liées au modèle économique dominant.

Les ONG sont perçues comme des acteurs liés pour construire un soutien populaire aux politiques d'aide au développement et pour légitimer celles-ci. Et le financement constitue le « lubrifiant » du système d'aide au développement. La conséquence de cette dépendance financière est une « instrumentalisation » des ONG et une difficulté à retrouver leur indépendance, donc à définir un modèle alternatif de développement. Les ONG sont des acteurs du marché de développement contrôlé indirectement par les Etats et les organisations internationales. Elles sont utilisées comme des canaux financiers pour faire parvenir des fonds aux structures locales. Sur le marché de développement, on observe que cette position des ONG est fortement fragilisée par le manque de coordination entre-elles, par l'absence des synergies entre les différentes actions et le manque des concertations entre les différents acteurs.

VII. CONCLUSION GENERALE

Cette étude montre que le processus de développement basé sur la modernisation n'a pas donné des résultats positifs dans plusieurs pays en développement. Cette situation s'explique par plusieurs problèmes notamment l'inadaptation des modèles de développement liés à la modernisation, la considération de la croissance comme seul facteur susceptible d'induire le développement, la faiblesse et l'incapacité des Etats du Sud issus du processus de décolonisation mal engagé, la non prise en considération d'autres facteurs : l'homme comme acteur principal du développement, les pratiques des communautés locales... L'échec de ce processus de modernisation va conduire les acteurs politiques et économiques du Nord à changer des stratégies d'intervention au Sud en stimulant la création d'autres canaux d'intervention dans le Sud. Il s'agit de soutien à la formation de plusieurs institutions spécialement des organisations non gouvernementales au Nord et au Sud, des groupements des populations au Sud... Seules les populations appartenant à une organisation ou association pourront bénéficier d'aide au développement. Il s'en suit une prolifération des institutions locales exprimant les besoins des populations locales dans divers domaines. Une concurrence s'observe à la fois au Nord et au Sud permettant l'émergence d'un véritable marché de développement où le « bien être » est visiblement la marchandise principale. Sur ce marché particulier on constate que l'offre détermine la demande et qu'il n'existe aucun mécanisme de coordination entre les acteurs donnant l'aspect d'un marché imparfait.

L'identification des acteurs du marché de développement et l'analyse de différentes interactions ont permis de voir les éléments qui déterminent sa dynamique. Ce marché est influencé par plusieurs facteurs à la fois naturels (catastrophes naturelles comme les ouragans, volcans, tsunami, la sécheresse...), politiques (des guerres, des rébellions, des régimes politiques, des régimes sociaux...), des épidémies (sida, peste aviaire...), l'histoire (liens de colonisation), la presse qui assure la mobilisation autour de certains événements, la conjoncture internationale, le type d'acteurs...

Pour contrôler ce marché plusieurs instruments sont utilisés par les acteurs. Il s'agit de l'aide dans toutes ses formes (alimentaire, militaire, structurelle...). L'aide prend deux formes principales : le prêt et le don suivant les affinités qui existent entre les nations et les appréciations des organisations du Nord (institutions du Bretton Woods, des organisations non gouvernementales du Nord...). L'aide se fait à travers la coopération bilatérale, multilatérale, indirecte en utilisant soit l'approche projet ou programme comme instrument stratégique.

L'analyse de l'impact a permis de voir que ce marché a un effet direct sur le développement institutionnel local et sur le développement local. Ce marché a provoqué la prolifération des associations locales dans les pays en développement comme expression des besoins locaux et aux actions de développement de toucher directement une large base de la population locale bénéficiaire du Sud et une grande sensibilisation de la population du Nord à la problématique de développement. L'exemple de l'association Agro Action

Analyse du marché du développement

Allemande illustre bien cette problématique sur l'impact. Le grand problème reste celui de manque de coordination sur ce marché, de l'absence de synergie entre les actions indispensables pour une efficacité de l'intervention, la dépendance des acteurs du Nord (des ONGs, des organisations internationales...) vis-à-vis des principaux acteurs de la modernisation et le manque d'une appropriation durable locale de tous le processus du développement du marché suite à une marginalisation continuelle des économies locales considérées toujours comme informelles.

Références bibliographiques

- AMSELLE, J.L. La politique de la Banque Mondiale au Sud du Sahara » in *Politique Africaine*, n° 10, 1983.
- BARTOLI, H. *Repenser le développement : en finir avec la pauvreté*, Economica, 1999, 205 pages.
- BESSIS, S. Les associations d'aide au Tiers-Monde in *Problèmes Politiques et Sociaux* , Documentation Française, n° 615 septembre 1989.
- BLUNDO, G. Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais. Anthropologie des intermédiaires locaux dans le système de distribution de l'aide au développement au Saloun Oriental in *Cahier d'Etudes Africaines*, n° 137, 1995, pp. 79-99
- CERNEA, M.M. : *Nongovernmental Organizations and Local Development*, Washington, World Bank Discussion Paper, n° 40, 1988, 63 pages.
- DEBOURY, P. : *Réflexions prospectives sur l'histoire de l'animation et de la participation au développement rural en Afrique Francophone sub-saharienne*, 1995, 34 pages.
- DELER, J. P. FAVRE, Y.A PIVETEAU, A et ROCA, P.J. : *ONG et Développement : société, économie, politique*, Karhala, 1998, 684 pages.
- DRAME, H. Les courtiers de développement entre ONG et organisations paysannes : le cas de la Casamance (Sénégal) in *DELER, J. P. FAVRE, Y. A PIVETEAU, A et ROCA, P.J. : ONG et Développement : société, économie, politique*, Karhala, 1998, pp. 215-226.
- FAVEREAY, O. Développement économique et conventions in *l'Afrique des incertitudes*, IEDES, PUF, 1995.
- FOWLER. A.: *The role of NGOs in changing state society relations in Development Policy Review*, vol ; 9, n° 1, 1991.
- JACOB, J. P., LAIGNE DELVILLE, PH. *Les associations paysannes en Afrique*, Paris, Karhala, 1994, 420 pages
- JACOB. J. P. et MARGOT. F. ; *Administration locale et organisations paysannes au Burkinafaso : le rôle du gouvernement local dans le développement rural*, Programme national de recherche 28, Fonds national Suisse de la recherche scientifique, 1994, 240 pages
- KILLICK. T.: Trends in development economic and their relevance to Africa in *The Journal of modern Africa Studies*, 18, 3, 1980.
- LAURENT, P.J. *Une association de développement en pays de Mossi : le don comme ruse*, Karhala, 294 pages
- LECHERVY, C. et RYFMAN, P. : *Action et solidarité internationale*, Hattier ,Optiques sociales, 80 pages.
- MARCUSSEN. S. H. Les ONG et la construction de la société civile dans les pays en développement in *DELER, J. P. FAVRE, Y.A PIVETEAU, A et ROCA, P.J. : ONG et Développement : société, économie, politique*, Karhala, 1998, pp. 573-597.
- MBAYA., K. *Marabouts ou marchands du développement en Afrique*, Harmattan, Economie et Développement, 2000, 320 pages

Parcours et Initiatives N° 5

MULLER, J.D. : *Les ONG ambiguës : aides aux Etats, aides aux populations ?* Harmattan, Logiques sociales, 1989, 250 pages.

NURKSE.R.: *Problems of capital formation in underdeveloped Countries*, New York, Oxford University Press, 1953.

OCDE. : *Des partenaires dans l'action pour le développement : les organisations non gouvernementales*. Direction de la coopération pour le développement, Paris, édition de l'OCDE, 177 pages.

PHAM NHU HỒ : *Développement endogène : Aspects qualitatifs et facteurs stratégiques*, 1988.

PROD'HOMME, J.P. Diversité des organisations rurales en Afrique noire et prémices d'un mouvement paysan in *Economie rurale* 228, juillet-Août, 1995, pages 48-55.

REIFFER, J.L. *Les Sociétés transnationales et développement endogène*, Presses de l'UNESCO, Paris, 1985.

ROSTOW, W. W., *Les étapes de la croissance économique*, éd. Seuil, Paris, 1970

SAMIR, A. *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Ed. Anthropos, Paris, 1976.

SAMIR, A. *La faillite du développement en Afrique et dans le Tierds-Monde. Une analyse politique*. Ed. l'Harmattan, Paris, 1989.